

A. DAVID, C. S. Sp.

SAINT MAURICE

abbé
de Langonnet et de Carnoët

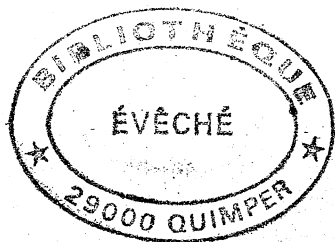


J. PLIHON
5, rue Motte-Fablet, 5
RENNES

—
1934

SAINT MAURICE

ABBÉ



38324

A. DAVID, C. S. Sp.

SAINT MAURICE

abbé
de Langonnet et de Carnoët

fb
249
6
1850



J. PLIHON
5, rue Motte-Fablet, 5
RENNES
1934



DU MÊME AUTEUR

aux éditions **Gabriel Enault**, à Mamers

Les Missionnaires du Séminaire du Saint Esprit
à Québec et en Acadie, au XVIII^e siècle.
Une gravure hors-texte.

Un Centenaire d'Apostolat (1826-1926) aux Iles
Saint-Pierre et Miquelon — *40 gravures.*

En préparation

Histoire de l'Abbaye de Langonnet (1136-1936)
d'après les documents inédits.
Un fort volume avec nombreuses illustrations

Vie de Saint Herbland, fondateur de l'abbaye d'Ain-
dre, au VII^e siècle.

Diocèse de
Quimper & Léon
Éd. et Imp. de la Librairie de la Vierge

Document numérisé en 2016

COMPOSÉ ET IMPRIMÉ
par les Orphelins-Apprentis de
SAINT-MICHEL
dans les Ateliers de l'Orphelinat

NIL OBSTAT

Lutetice Parisiorum, die 8^a februarii 1934.

A. Cabon S. Sp.

censor deputatus

IMPRIMI POTEST

Lutetice Parisiorum, die 9^a februarii 1934.

† **Lud. Le Hunsec**

*Ep. tit. Europæen,
 Sup. Gen. C. S. Sp.*

IMPRIMATUR

Venetis Britt. die 21^a martii 1934.

Aug. Guillevic

vic. gén.

Paris, le 7 Mars 1934.

Cette vie de Saint Maurice a été rédigée d'après les anciens textes latins, particulièrement la *vita prima* écrite par un contemporain du saint. On a tenu compte des ouvrages de Dom Plaine et de M. l'abbé Le Cam.

Les précisions historiques et topographiques sont dues au très gracieux concours de M. l'abbé Le Texier, curé-doyen de Merdrignac.

Cher Père,

J'ai lu avec un très grand intérêt les épreuves de la vie de Saint Maurice que vous m'avez aimablement communiquées.

Félicitations!

Le saint fondateur de l'Abbaye de Notre-Dame de Langonnet, dont, à huit siècles d'intervalle, nous sommes les modestes successeurs, avait droit à la reconnaissance que, en notre nom, vous lui témoignez en le faisant mieux connaître.

Les fidèles des trois diocèses de Vannes, de Saint-Brieuc et de Quimper, auxquels le saint abbé appartient par sa naissance, son éducation et son activité religieuse, s'intéresseront spécialement à cette biographie populaire, mais personne, en Bretagne surtout, n'y sera indifférent.

De loin, j'appelle sur cet excellent travail et sur son auteur toutes les bénédictions de Dieu.

Alexandre LE ROY

Archevêque de Carie.

Saint MAURICE

Jeunesse de Saint Maurice



L'ÉPOQUE où Saint Bernard entreprenait la fondation de Clairvaux, naissait bien loin de là, dans une chaumière de paysans, celui qui devait être la gloire de la famille cistercienne en pays breton.

Ce fut vers 1115, dans un petit village situé entre Loudéac et Pontivy. Maurice était fils d'un laboureur appelé Duault : nom de famille toujours existant dans la région.

Le duché de Bretagne jouissait de la paix, sous la sage administration de la Bienheureuse Ermengarde, distinguée par sa vive intelligence, sa vertu ardente et son grand cœur. Conan III atteignait sa majorité, tandis que le vieux duc Alain Fergent terminait ses jours dans la retraite, auprès des Bénédictins de Redon. Par ses origines Maurice appartient au *Porhoët*, région silvestre qui formait la partie orientale de l'antique Brocéliande, à la

fabuleuse renommée. Cette forêt immense, qui couvrait tout le centre de la Bretagne, fut considérée de tout temps comme le royaume attitré des Druides et des Fées. « Les bois surtout sont tendres à l'homme, disait le vieux barde Primel. Dieu en a fait des asiles sacrés où la paix habite, et l'harmonie du monde s'y révèle. » Les comtes de Rennes y avaient fondé, pour quelque cadet de leur famille, un domaine appelé *Poutrecouët* (pays sous bois), d'où l'on a fait *Porhoët*.

Le premier vicomte de Porhoët qui apparaît dans l'histoire, vers 1008, est Guéthénoc, fondateur du château de Josselin et de la Chapelle du Roncier, mais la race doit surtout son renom au célèbre Eudon, qui devait soutenir l'honneur de la Bretagne contre la rapacité anglaise des Plantagenets.

A vrai dire, quand Maurice vint au monde, son pays natal venait d'être détaché de la Vicomté, ou du moins la séparation était sur le point de se faire, alors que toute la région se trouvait gouvernée par les fils d'Eudon I^{er} : Josselin, Geoffroy et Alain, fondateur de la seigneurie de Rohan (1103). Le village de *Groshauëc*, habité par les Duault, se trouvait précisément dans cette fraction du Porhoët qui s'étendait jusqu'à l'*Oust* et dépendait du diocèse de Vannes ; il n'était alors qu'une simple trêve de Sainte-Noyale et n'apparaîtra comme paroisse, sous le nom de *Croixanvec*, qu'en 1387.

L'enfant était dans sa neuvième année, nous

dit la tradition, quand ses parents vinrent s'établir de l'autre côté de l'*Oust*, dans le diocèse de Saint-Brieuc. De fait, la distance n'était pas très grande, moins de deux lieues à vol d'oiseau, entre Croixanvec et le nouveau village, qui a conservé le nom de *Saint-Maurice*, au pays de Loudéac. La nouvelle résidence se trouvait à dix kilomètres de la bourgade principale, à l'est de la rivière, dans la juridiction de la Chèze, relevant de l'ancien Porhoët, alors régi par le comte Geoffroy, successeur de Josétho, qui était devenu moine bénédictin, après avoir fondé le prieuré Saint-Martin de Josselin.

De la ferme paternelle, le petit garçon n'avait que quelques pas à faire pour arriver au moulin de *Trémuson* ; il pouvait, avec ses camarades, prendre librement ses ébats dans la riante vallée et se livrer dans l'*Oust* au plaisir de la pêche. Sa pieuse mère le conduisit plus d'une fois sûrement à la chapelle de *Saint-Maudan*, d'où il pouvait apercevoir une partie de sa paroisse natale, car les trêves de Gueltas et Saint-Gonéry dépendaient alors de Noyal-Pontivy.

Bien que né à Bethléem, Jésus a été appelé *Nazaréen*, parce qu'il vécut longtemps dans la gentille bourgade galiléenne au nom fleuri de Nazareth ; ainsi le petit Maurice, qui avait suivi de bonne heure sa famille au territoire de Loudéac, fut-il considéré par les historiens comme un *Loudéacien* d'origine. C'est là qu'on le vit croître en âge et en sagesse, avec un harmonieux

ensemble de qualités qui le faisait estimer de tous.

« Dès le premier âge, nous dit le biographe, sa vie fut un modèle; il se rendit agréable au Christ, n'ayant rien de puéril dans sa conduite; avec le cours des années, sa modestie s'épanouissait, ainsi que sa vertu et son amour de la piété; joignant le mieux au bien et au mieux le parfait, il amassait en son cœur des trésors de vertu. »

A ces heureuses inclinations s'adjoignit de très bonne heure une grande ardeur à s'instruire. Animé par cet amour de l'étude, Maurice se rendait chaque jour à l'école, et il se faisait remarquer entre tous ses camarades par sa constante application non moins que par ses talents hors ligne.

Un jour pourtant, raconte la légende, le studieux disciple paraît distrait au cours de la leçon. Dressant la tête, il prête l'oreille comme au son d'une voix lointaine et se lève pour quitter la classe, en disant au magister :

« Laissez-moi de suite aller à la maison,
Par ma mère je suis appelé sans retard.

— Et comment peux-tu le savoir ? riposte l'écolâtre, puisque nous sommes à deux lieues de chez toi,

Qui croira jamais

Que tu entends ta mère t'appeler. »

— C'est bien simple, répond l'enfant, placez votre pied sur mon pied et vous entendrez aussi distinctement que moi l'appel de ma mère. »

Le pédagogue appréciait hautement la vertu du

petit Maurice et ne pouvait mettre en doute la sincérité de ses paroles, pour étranges qu'elles fussent. Sans rien perdre de sa gravité habituelle, il se soumit à l'expérience naïvement proposée :

« Le Maître d'école obéit,

Et la voix de la mère entendit. »

Il perçut en effet une voix de femme qui appelait de loin : Maurice ! Maurice ! sur ce ton aigu que prennent les campagnards pour rallier au coup de midi les travailleurs éparpillés à travers champs. C'était, à n'en point douter, la maman Duault qui lançait cet appel.

Le bon maître mit un baiser respectueux sur le front candide et dit à Maurice :

« Va ! cher enfant,

Déjà par ta sagesse devant Dieu tu es grand !

Comment pourrai-je, moi, t'instruire davantage, alors que le Seigneur a pris soin de t'enseigner lui-même. »

Ainsi raconte la légende populaire.

Une autre fois, c'était au temps des semailles, Duault, le laboureur, venait de confier à la glèbe la semence du froment, et les oiseaux du ciel s'abattaient sur ces graines menues que la terre meuble à peine recouvrait. Chargé de veiller au grain, Maurice fut placé en sentinelle, pour écarter les corneilles des terres ensemencées. Comment faire pour profiter quand même des leçons du maître, sans manquer à l'obéissance qu'il devait à son père ?

C'était justement jour de classe ; confiant en la

Providence, l'écolier imita, sans le savoir, les élèves de Lan-Iltud : Pol, Magloire et Samson. Après avoir invoqué la bonté divine, il commanda à la horde pillarde de le suivre sans délai. A cette voix impérieuse, les rapaces se firent soudain dociles ; ils se laissèrent conduire comme de timides volailles vers une grange déserte, où Maurice les enferma, avec défense absolue de courir à la maraude. Les corbeaux déconfits y passèrent toute la journée, véritable corvée de carême, cependant que le disciple studieux écoutait tranquillement la leçon coutumière. Le soir venu, Maurice s'empressa de rendre la liberté à ses prisonniers qui prirent leur vol aussitôt. Et, oncques ne revinrent, conclut la légende.

Sur le champ préservé s'éleva plus tard une chapelle, où les paysans de Loudéac avaient coutume de porter des offrandes pour obtenir du ciel la bonne réussite de leurs semailles annuelles. L'oratoire rustique était décoré de fresques naïves et de phylactères qui rappelaient le miracle des oiseaux.

On a pu se demander comment le fils de pauvres campagnards trouva le moyen de poursuivre ses études, à cette époque reculée où les communications rares et difficiles étaient loin de rendre aisée l'éducation de la jeunesse. Nous ignorons quel fut sur ce point le rôle des parents. On parlait sans doute le breton dans la vallée de l'Oust, qui fut peuplée bien avant l'an Mil, par les descendants des émigrés de la Grande-Bretagne,

mêlés à quelques rares familles de sang gallo-romain. En tout cas, les Duault, qui venaient de l'autre bord, utilisaient sûrement la vieille langue celtique et tout porte à croire que l'enfant, sur les genoux de sa mère, apprit à prier Dieu dans le dialecte vannetais. La tradition locale veut que le jeune Maurice ait étudié d'abord à Loudéac ; elle prétend même indiquer le site de l'ancienne école dans la rue de Pontivy. Il n'est pas improbable, en effet, qu'il y ait eu, dès cette époque, une école presbytérale.

Bourgade d'origine gallo-romaine, Loudéac était déjà un centre de quelque importance aussi bien par l'étendue de son territoire que par le chiffre de sa population. Sans être une ville close, elle possédait pourtant sa motte féodale, entourée de douves profondes et défendue par une enceinte de pieux, à l'entrée de la rue de Moncontour, où s'éleva beaucoup plus tard le château des Rohan. La paroisse, qui est signalée dès 1055 par le Cartulaire de Redon, étendait sa juridiction sur toute la région forestière environnante, habitée en partie seulement du côté du vieux Loudéac et de Saint-Barnabé. Il existait dès lors des centres intellectuels, car les officiers de justice étaient nombreux ainsi que ceux de la forêt ; militaires et colons avaient des fils à instruire. D'autre part, le Chapitre de Saint-Brieuc, grand Décimateur de la paroisse de Loudéac, formait des agents pour tenir sa comptabilité et gérer ses domaines. Les prêtres résidents ne pouvaient se désintéresser de l'instruc-

tion des enfants et du recrutement des clercs. Tout porte à croire cependant que les écoles populaires s'établirent de préférence à proximité des abbayes et des prieurés, les moines ayant, plus que le clergé séculier, le loisir de se livrer à la tâche absorbante de l'enseignement. Puisqu'ils commençaient à rayonner dans la contrée, il n'est point téméraire de supposer qu'ils furent les plus ardents promoteurs de l'éducation parmi le peuple des campagnes.

« Le zèle dont firent preuve les comtes de Porhoët, pour multiplier les établissements religieux et soutenir leur fondation, ne doit pas nous surprendre, dit M. du Halgouët. Les moines étaient les seuls éducateurs de cette population primitive. Par eux, en Bretagne comme dans toute la France, se préparait le beau mouvement agricole, artistique et littéraire des XII^e et XIII^e siècles. »

Sans doute, l'abbaye de Lantenac n'existait pas encore, mais de nombreux prieurés parsemaient le Porhoët. D'ordinaire, ils étaient créés en dehors des bourgs, de sorte que les moines, loin d'usurper la place des séculiers, venaient, au contraire, leur apporter un précieux concours, en prenant à leur charge le ministère auprès des populations rurales éloignées du chef-lieu. Les Bénédictins, favorisés par Josselin II, dit Josétho, et par ses successeurs, occupaient le prieuré de Lanouée, qui remonte au temps de l'évêque Morvan; et d'ailleurs, à moins de deux lieues du village où

grandissait Maurice, un autre prieuré, celui de Rohan, venait d'être fondé en 1127.

L'enfant avait alors une douzaine d'années; le curé de Loudéac, ayant remarqué sa gentillesse, sa piété et sa mine éveillée, eut sans doute l'heureuse inspiration de lui enseigner les premiers rudiments, puis de le confier aux fils de Saint Benoit.

Les biographes modernes affirment que le jeune Duault alla, dans la suite, à Paris, pour y suivre les cours de l'Université et qu'il en revint avec le titre de Docteur. En dépit de cette tradition, bien tardive d'ailleurs, rien ne prouve que Maurice ait quitté la Bretagne. On a voulu, à une certaine époque, le représenter comme un *Grand Ecolâtre*, pourvu des grades académiques et chargé des hautes études. Cette conclusion ne paraît point ressortir du texte ancien, car son collaborateur et ami nous dit simplement qu'ils furent l'un et l'autre *régents d'écoles*.

On n'avait point coutume sûrement de confier la direction de l'enseignement supérieur à un tout jeune clerc, quel que fût d'ailleurs son talent hors ligne. D'autre part, Maurice consacra peu d'années au professorat, puisqu'il n'avait pas atteint la trentaine, quand il vint frapper à la porte du cloître, pour trouver, dans la solitude, le recueillement et la paix. Ce qui est indubitable, c'est que, devenu prêtre, ou même avant de recevoir le sacerdoce, il se voua tout d'abord à l'enseignement de la jeunesse, afin de répandre autour de

lui les connaissances qu'il avait acquises. A ce titre Saint Maurice a bien mérité d'être considéré comme protecteur spécial de l'adolescence studieuse, ainsi que des maîtres qui se dévouent à sa première formation,

Au pays des bruyères
Parsemé d'ajoncs d'or.



St Maurice, abbé de Langonnet



Le jeune professeur fut assez vite fatigué de ses fonctions; il ne songea plus qu'à quitter un ministère fort honorable sans doute, mais où il est par trop facile de s'étourdir soi-même et d'oublier le souci de ses intérêts éternels. Le souvenir de ses anciens maîtres était de nature à l'at-

tirer vers le cloître; mais, à cette époque, une vive réaction s'opérait contre le relâchement de la vie religieuse. La réforme de Cîteaux s'était rapidement propagée jusque dans nos contrées, sous le patronage de Dame Ermengarde, qui avait elle-même voulu recevoir le voile des mains de Saint Bernard. L'abbaye de l'Aumône, au pays chartrain, avait essaimé en Bretagne par la fondation de Bégard, qui en l'espace de dix ans, devint mère

de cinq fondations nouvelles : Le Relecq, Boquen, Saint-Aubin-des-Bois, Lanvaux et Coëtmaloeñ. Notre-Dame de Langonnet (1136) se rattache à cette lignée, soit qu'elle ait été fondée par Bégard ou directement par l'abbaye de l'Aumône. N'ayant encore que quelques années d'existence, elle manifestait toute sa primitive ferveur, unie à une très grande pauvreté, dans un site vraiment fait pour attirer les âmes en quête d'apaisement.

Imaginez une vaste *combe* au milieu des bois ; dans un cirque de collines et de hautes futaies, un marécage entouré de landes incultes et dominé par des masses rocheuses qui surgissent à travers les ajoncs et les broussailles. Dans la direction du nord, les bois de Plouray et de Conveau, à l'est la forêt de Priziac. Région extrêmement pauvre, sillonnée en tous sens par des collines recouvertes d'une très mince couche d'humus, que séparent de larges tourbières noyées en hiver, revêtues l'été d'une herbe chétive et rare.

Les hauteurs voisines formaient un rempart naturel contre les vents ; le cours d'eau de l'Ellé permettait d'établir des barrages, de creuser des étangs, d'installer des moulins et de créer par la suite de verdoyantes prairies pour l'entretien du bétail ; mais il fallait d'abord drainer les eaux du marais, puis assainir les tourbières, défricher les landes qui s'étendaient à perte de vue. C'était assurément dans le but de mettre en valeur ces terres incultes et fiévreuses que le duc Conan III y plaçait les moines de Cîteaux. Aujourd'hui encore

les environs de l'Abbaye ont conservé quelque chose de leur sauvage beauté. Sous les grands horizons aux contours bleuâtres se déroulent des landes boisées, des cultures fécondes. Aux arbres serrés comme dans une forêt, chênes et châtaigniers, succèdent des rocs dénudés, qui dominent les vastes prairies où l'Ellé vagabonde, et les terrains accidentés qui arborent leur rustique parure :

Fleur de blé noir, genêt sauvage,
Bruyère rose et lande d'or.

C'est vers cet asile de paix que Maurice, épris de sainte perfection, dirige ses pas. Il approchait alors de la trentaine, était déjà prêtre sans aucun doute, et vivait de la vie religieuse avant même d'en revêtir le costume. Le nouveau venu se signale tout de suite par les deux qualités essentielles de la vie monastique : régularité et charité ; ses aimables vertus lui gagnèrent si bien l'estime de ses frères qu'il fut choisi pour abbé avant l'expiration de son triennat (1146). A cette époque le Souverain Pontife lui-même était un cistercien, Bernard de Pise, qui prit le nom d'Eugène III. Porhoët et Cornouaille venaient de faire alliance par le mariage de la princesse Berthe, unique héritière de Conan III, avec le second Eudon, fils d'Alain de Rohan (1146) ; mais c'était la fin de l'heureuse période marquée par la bienfaisante influence d'Ermengarde. Suivant de près dans la tombe sa bienheureuse mère, Conan allait disparaître à son tour (1148) après avoir semé des germes de discorde.

Trente années durant, Maurice gouverna l'abbaye de Langonnet avec une prudence et un succès tels que les communautés du voisinage, les évêques et le duc de Bretagne lui-même l'honoraient de leur amitié et recouraient à ses conseils en maintes circonstances. C'est à ce titre d'ami que Raoul, évêque de Cornouaille, voulut reposer parmi les religieux au Chapitre de l'Abbaye.

Renommé au loin pour la grande simplicité et l'humilité de sa vie, l'abbé de Langonnet ne l'était pas moins pour son amour de la justice et sa parfaite intégrité. Il se vit, par deux fois, désigné comme arbitre en certaines questions litigieuses concernant les Bénédictins de Quimperlé.

En 1161, nous le trouvons à Nantes, pour y plaider la cause de ces religieux contre les chanoines de Saint-Pierre, au sujet de l'église Notre-Dame dont les moines avaient la jouissance depuis 1074, en vertu d'une donation faite par la comtesse Berthe, veuve d'Alain III. Cette fois encore, ils furent confirmés dans leurs droits, à charge d'assurer aux chanoines une rente de douze sous d'or comme compensation ; mais, quelques années plus tard, ils cèderont l'église Notre-Dame de Nantes à leurs confrères de Redon, qui avaient dû leur restituer le domaine de Belle-Ile.

Quand les moines de Sainte-Croix se trouvèrent en conflit avec leur évêque, Bernard de Moëlan, au sujet de certains privilèges concernant les églises qui relevaient de l'Abbaye, Maurice fut convoqué au synode de 1166 et se rendit à

Quimper avec deux de ses religieux, Audren et Eudon. Il fut convenu que désormais l'abbé de Sainte-Croix conserverait l'unique droit de présenter, pour les églises en litige, un chapelain, qui recevrait de l'évêque l'institution canonique comme dépendant de lui au spirituel et de l'abbé pour les choses temporelles seulement. L'abbaye de Sainte-Croix était alors régie par l'abbé Rivalon (1163-1185) qui s'appliqua à maintenir sa prospérité durant plus de vingt ans.

Maurice fut, au milieu de ses frères, un constant modèle de ferveur et de régularité, alliant une humble modestie à la discrétion qui régnait dans toute sa conduite. Assidu le premier au travail comme à la prière, il s'efforçait à maintenir la concorde par la pratique de l'affection mutuelle. Actif et vigilant, il abrégait les heures de son repos pour utiliser à l'oraison les veilles silencieuses. Il parlait peu, nous dit-on, mais il avait l'œil à tout, consacrant à l'exacte surveillance des divers emplois les moments de liberté, que lui laissait la divine Psalmodie.

Non moins admirable par la droiture et la grande simplicité de son caractère, que par sa profonde modestie ; animé d'une sainte prudence, il savait joindre à la douceur le calme et la patience dans les épreuves de la vie, supportant sans se plaindre les peines que lui causait la malveillance étrangère et parfois aussi la rusticité de ses compagnons.

Tous n'étaient point parfaits sans doute et, parmi ces débutants dans la voie de pénitence, il se

rencontrait parfois d'incorrigibles récidivistes, qui semblaient prendre à tâche d'exercer la patience de l'abbé. Il reçut de la sorte un étrange postulant, pour qui la peur du diable fut le commencement de la sagesse. Ce brave *Groisillon* était devenu, de par son imprudence, la victime du *Malin*, pour être allé à Locronan, consulter un sorcier, afin de connaître l'auteur d'un vol de toile commis à son préjudice. Maurice, le prenant en pitié, lui donna l'habit religieux, et aussitôt l'homme se trouva libéré de toute possession diabolique ; mais, au bout de dix-huit mois, étant retourné à son île, sous prétexte de mettre ordre à ses affaires — car il était entré en religion sans prendre congé de sa femme — l'infortuné se jeta de nouveau sous les griffes de Satan, qui recommença de le torturer jusqu'à ce qu'il accourût se prosterner, repentant, aux pieds du saint abbé, pour y retrouver la paix. Instruit par l'expérience, il avait tout intérêt à garder le cloître à l'avenir, mais repris par son humeur voyageuse, il demanda bientôt l'autorisation de s'en aller en Palestine. Ce pèlerinage lui fit perdre toute prudence ; au lieu de rentrer à l'Abbaye, il s'en fut de nouveau à l'île de Groix, où son ennemi l'attendait pour de nouvelles tortures. Finalement, humilié et déçu, le malheureux vint, pour la troisième fois, implorer l'indulgence de Maurice, qui le reçut à bras ouverts. Jamais plus il n'essaya de franchir la clôture du monastère, et, quand on l'invitait à sortir, il répondait naïvement : « J'aurais trop peur que le diable m'emporte,

de cette fois-ci pour de bon ! » C'est ainsi que notre Saint compatissait à toutes les infortunes et qu'il avait le don merveilleux de les soulager.

Tant de qualités éminentes jointes à de si hautes vertus lui attiraient spontanément l'estime et l'affection de ses frères ; ils l'aimaient pour sa douceur et sa charité ; ils admiraient la pénétration de son esprit aussi bien que l'étendue de ses connaissances. Leur attachement se changea en vénération par suite des merveilles dont le Seigneur le favorisait. De même que sa grande vertu était manifeste à tous les yeux, l'efficacité de son intercession auprès de Dieu apparut dans un premier prodige.

L'abbé, qui avait coutume de se plier à toutes les exigences de la vie régulière, remplissait à son tour les fonctions d'hebdomadier. Or, un jour qu'il se rendait à l'autel pour la Messe conventuelle, le sacristain tout effaré dut l'avertir qu'il ne restait plus une goutte de vin. Attristé et confus, Maurice se prosterna à l'entrée du sanctuaire et se mit en prière avec d'abondantes larmes, pendant que les religieux, respectant son chagrin, se retiraient à l'écart. Puis, sorti peu après de son recueillement, il se dirigea du côté de la crédence, et, prenant en main la burette qu'on lui avait présentée vide, il la trouva miraculeusement remplie d'une liqueur vermeille et limpide à souhait. Les moines comprirent que le Seigneur exauçait ainsi la prière de son fidèle serviteur, et que le mérite de ses larmes avait remédié à leur profond dénuement.

Lorsque Conan III vint à mourir, en 1148, Maurice était déjà abbé de Langonnet depuis près de trois ans, en sorte que la première partie de sa vie, jusqu'à l'âge de trente-cinq ans environ, s'était écoulée dans le calme ; mais la situation changea du tout au tout à la mort de la bonne duchesse Ermengarde. Elle disparut trop tôt puisque, dès l'année suivante, Conan, en désavouant son fils Hoël, jetait dans le pays un ferment de guerre civile, dont les conséquences seront désastreuses. A partir de 1148, jusqu'à la mort du roi d'Angleterre, Henri II (1189), durant plus de quarante ans, le saint abbé fut le témoin attristé des troubles qui désolèrent la province.

Le vieux duc, sur le point de quitter ce monde, avait désigné comme unique héritière sa fille Berthe, mariée en second au vicomte de Porhoët, Eudon II, après avoir eu, de son premier époux, Alain-le-Noir, comte de Richemont, un fils qui sera Conan IV. L'agitation commença, six ans plus tard, en 1154, quand le jeune prince, impatient de secouer la tutelle de sa mère et de son beau-père, va se jeter entre les griffes du Plantagenet. Désormais, durant près d'un demi-siècle, la Bretagne se débat sous le joug de la tyrannie anglaise ; à huit reprises différentes, les barons se soulèvent et voient se briser tous leurs efforts contre l'astuce du souverain étranger ; frémissants de rage contenue, ils unissent contre leurs nouveaux maîtres la double haine qu'ils portaient aux Anglais et aux Normands. En réalité, Conan IV

n'est plus qu'un fantoche de duc, et sa fille Constance n'aura pas plus d'autorité que lui, tant que vivra le roi Henri II.

Les biographes disent que Maurice fut l'ami et le conseiller de Conan IV qui, subjugué par sa renommée de sainteté, aimait à l'entretenir de ses projets et à profiter de ses conseils. Que le saint ait pu exercer sur Conan quelque bonne influence, on ne saurait en douter, puisque celui-ci manifesta sa bienveillance par la fondation d'une nouvelle abbaye ; mais il serait exagéré de considérer Maurice comme le conseiller ordinaire du duc, à moins d'admettre par là même que Conan oublia trop souvent de mettre en pratique les avis de son saint ami. Il fut tout au moins un imprudent brouillon et s'aliéna pour toujours la confiance de ses barons, alors que les Anglais lui faisaient payer très cher leur protection.

Ces tristes événements ne laissèrent point de faire sentir leur contre-coup jusque dans les abbayes bretonnes, et cette situation confuse ne fut pas étrangère, on peut le croire, aux retards que subit la fondation de Carnoët. Lorsque Conan IV effectua la donation des terres, quelque temps avant sa mort, vers 1170, il ne jouissait plus d'aucune autorité ; ayant abdiqué depuis quatre ans déjà, il n'était plus de fait que le comte de Richemont ou de Guingamp.



Saint Maurice à Carnoët



ARVENU à l'âge de soixante ans, Maurice avait cru pouvoir échapper aux soucis de sa charge afin de s'adonner plus entièrement à la vie contemplative, et il réussit à faire agréer sa démission. (1173) Mais son repos ne fut point de longue durée.

Pour accomplir les volontés dernières de Conan IV qui l'avait chargé, en mourant, de fonder un nouveau monastère, il consentit à quitter sa chère solitude de Langonnet. En compagnie de douze religieux, il descendit la vallée de l'Ellé, jusqu'à peu de distance de la mer, pour y établir l'abbaye qui devait un jour prendre son nom. Il vint se fixer sur la rive nord de la rivière *Laita*, formée par la jonction de l'Isole à l'Ellé. Ce terrain faisait autrefois partie d'un immense parc ou réserve de chasse, créé, vers 1029, par Alain Caignart, et relevait par conséquent du domaine ducal. Il

s'étendait en bordure de la rivière depuis Penfeuntten jusqu'à Staër-Nadred, à une lieue et demie de Quimperlé.

La donation avait eu lieu vers 1170, mais des causes diverses en retardèrent l'exécution, qui aboutit définitivement en Novembre 1177, six ans après la mort de Conan. Pourquoi ce retard?

Conan IV, ayant abdicqué entre les mains de Henri II (1166), n'avait plus qu'un titre purement honorifique, quand il signa la charte de donation; d'ailleurs il mourut l'année suivante exilé à Guingamp (1171), et les troubles qui agitaient le pays durent empêcher la réalisation de ses projets. D'autant plus que le roi Henri gardait rancune aux cisterciens qui avait accueilli Saint Thomas Becket à Pontigny, en 1166. La donation coïncide avec le meurtre du saint archevêque de Cantorbéry (1170), et Henri ne recevra l'absolution qu'en 1172 seulement. Au moment où Saint Maurice entreprit la fondation de Carnoët, le duché se trouvait donc encore sous la tutelle du roi anglais, durant la minorité de Constance et de Geoffroy; mais la Bretagne jouissait alors d'une paix relative, grâce à la trêve fragile conclue avec Guiomarc'h IV, vicomte de Léon, après l'exil définitif du vaillant Eudon de Porhoët. La ratification de la charte de Conan IV, par sa fille Constance, n'aura lieu cependant que trois ans après la mort du saint abbé, vers 1194, quand le prince Arthur, âgé de sept ans, sera proclamé duc, sous la tutelle de sa mère, à l'assemblée de Saint-Malo de Beignon.

L'entier dénuement où se trouvait à ses débuts la nouvelle abbaye, par suite de la disparition prématurée de son donateur, rendit la vie fort précaire aux premiers habitants de Carnoët, qui manquaient du strict nécessaire et durent se contenter, pour un long temps, d'installations tout-à-fait provisoires. Ces bons moines persévérèrent pourtant, en dépit de toutes les épreuves, animés par leur vénéré Père qui les exhortait à placer leur espoir en la divine Providence, qui ne fait jamais défaut à quiconque l'invoque avec confiance. Ils en eurent vite la preuve, car une dame charitable de Quimperlé s'empressa de leur venir en aide dans une large mesure, si bien qu'on lui offrira plus tard, en témoignage de gratitude, une ceinture du saint douée de vertu miraculeuse.

Dès que Maurice eut jeté les fondements de son nouveau monastère, il se trouva nécessairement en rapports avec les mariniers et les gens de la côte. La piraterie sévissait partout à cette époque. Ce n'était pourtant plus la race redoutée des hommes du Nord qui infestait la région, mais bien les riverains eux-mêmes, enragés pilleurs d'épaves. Les choses allaient si loin que les évêques Bretons décidés à réagir, dans un Concile tenu à Nantes (1127) avaient décrété la condamnation du *droit de bris*. Un décret conciliaire, est assurément une mesure très grave, mais il s'agissait surtout de la mettre à exécution. Il paraît assez probable que le duc Conan IV voulut seconder les prélats dans cette tâche ardue, quand il invita les *Moines blancs*

à venir se fixer, entre le Pouldu et Quimperlé, au bord de la Laita. Leur présence était de nature à réprimer la cupidité des populations du littoral. Le bon saint, qui avait su se montrer le bienfaiteur des pauvres colons perdus dans les landes de Cornouaille, devint très vite l'ami des matelots qui remontaient la rivière avec leurs embarcations.

Dissimulée dans l'intérieur des terres, la petite cité de *Kemberlin*, — comme l'appelle Edrisi — attirait nombre de trafiquants, et jouissait d'un grand renom, jusque chez les Arabes, à cause de ses marchés et de son industrie.

Autour de l'abbaye de Carnoët c'était le désert : ici la forêt, avec ses sombres halliers ; à l'opposé, les eaux calmes de la rivière, s'élargissant pour former un lac aux reflets d'argent, C'est là que les convois s'arrêtaient de préférence pour attendre la marée.

La curiosité d'abord, puis bientôt la gratitude et la piété aussi, attiraient les hommes au *Benoist Moustier de Notre-Dame* et, comme les marins ont bon cœur, à chaque visite, ils offraient aux religieux quelques prémices de leur cargaison, réclamant des prières en retour, pour que Dieu favorisât leur commerce et que la douce Vierge les gardât de tout péril sur les flots. De là, les liens réciproques de franche cordialité qui unissaient moines et matelots.

Un jour que la provision de vin de Messe se trouvait épuisée, Maurice envoya deux religieux à bord d'une barque qui venait de l'île de Groix,

afin de solliciter la charité de l'équipage. Ils tombaient fort mal ce jour-là, avec leurs cruches vides, tous les fûts venant d'être jetés à la mer, pour alléger l'embarcation, au cours d'une violente tempête. « Désolé de ne pouvoir vous faire ce plaisir, leur dit le capitaine. Il ne reste rien autre qu'une petite provision d'eau potable pour le service de la cuisine. Voyez plutôt ! » Ce disant, il fait hisser le baril sur le pont et s'empresse de répandre quelques gouttes du contenu, pour bien prouver aux frères déconfits qu'il ne cherchait nullement à les tromper. Quelle ne fut pas la stupeur du brave homme et de ses camarades ! A peine avait-il incliné le récipient qu'il en sortit, au lieu d'eau claire, un vin de premier choix, vermeil et droit en goût. On appréciait grandement le jus de la vigne, en ce temps-là, au pays breton, alors que le cidre n'était pas encore connu : et, « comme le bon vin réjouit le cœur de l'homme », on fit honneur au don de la Providence ; les cruches furent remplies et les moines revinrent joyeux, tandis que les chants des matelots se répercutaient sur les deux rives du fleuve, réveillant les échos de la forêt séculaire.

Une autre fois, un bateau, chargé de vin, s'arrêta pour attendre le flux vis-à-vis de Carnoët ; l'armateur lui-même se trouvait à bord. C'était un bourgeois de Quimperlé nommé Pogius, grand ami du saint Abbé et qui avait été hébergé très souvent au monastère. A force d'instances, il obtint, cette fois-là, que Maurice avec quelques moines, voulût bien accepter de venir à son bord pour y prendre

un léger repas ; ce qu'il considérait comme une joie et une bénédiction pour tout l'équipage. Le saint homme accepta volontiers l'occasion qui se présentait à lui de distribuer la parole de Dieu, comme aliment spirituel, à ceux qui lui offraient si gracieusement la nourriture du corps. Tout le monde, en effet prit part à la collation, afin que chacun pût se réjouir de la compagnie du saint et de son aimable conversation. Quand le moment fut venu de se séparer, Pogius fit signe à l'homme de corvée d'aller remplir un grand baril et de le porter à l'abbaye, pour égayer les bons frères demeurés dans le cloître. Le valet, par malheur, se trouvait quelque peu *éméché*, non pas tant, souligne le charitable chroniqueur, par la quantité qu'il avait ingurgitée, que par les effluves émanées du vin qu'il transvasait continuellement et portait de côté et d'autre pour les distributions. Dans son empressement, il mit l'entonnoir sur le baril et commença à verser le précieux liquide, sans se rendre compte que le fausset inférieur était demeuré ouvert ; tout le vin se perdait aussitôt dans la cale, et le nigaud n'arrivait pas à comprendre que la tonne se vidât sans que son baril eût seulement commencé de s'emplier. Impatienté d'une telle lambinerie, Pogius survint et, voyant le désastre, s'empressa de fermer l'orifice pour étancher le baril ; puis, tout en rudoyant quelque peu l'imprévoyant pochard, il puisa lui-même à un autre fût, et, supportant de bon gré la perte subie, il vint raconter à ses invités, de façon fort plaisante,

la sottise du pauvre garçon. Maurice, tout confus du dommage survenu en quelque sorte à cause de lui, et confiant dans la libéralité du Maître qui a dit « Celui qui vous reçoit, me reçoit ! » exprima tous ses regrets à l'excellent armateur, avant de le quitter : « Que la Mère de Miséricorde, de qui je suis l'indigne serviteur, et son Fils qui d'un mot peut toutes choses restaurer, daignent te rendre le vin que tu as perdu, mon cher hôte, dans l'exercice de la charité ! » Puis il s'en alla, après l'avoir béni, ainsi que tous ses compagnons. La Bonne Vierge, empressée de manifester la grande faveur dont jouissait là-haut son serviteur, daigna exaucer le vœu qu'il avait exprimé en se levant de table afin que la charité de Poggius ne fût en rien ralentie. Quand les matelots voulurent remuer la tonne, ils la trouvèrent remplie à nouveau d'un vin de qualité supérieure, tel qu'il n'y en avait jamais eu dans toute la cargaison.

Remplis de joie et d'admiration, ils se jetèrent à genoux pour remercier le Seigneur, proclamant à haute voix la bonté, la puissance du grand serviteur de Dieu. Poggius considéra ce vin miraculeux comme un don du ciel, une chose sainte ; il voulut que la majeure partie fut donnée au monastère en faveur des pauvres de Jésus-Christ, se réservant seulement quelques mesures pour lui et les siens. Il en distribuait très volontiers aux malades, afin que, par l'intercession de son saint ami, cet élixir divin leur rendît la santé.

Le travail opiniâtre des moines transformait

rapidement ces terres en friche qui furent leur domaine primitif, et le biographe affirme que de son vivant, la vigne y mûrit sur les coteaux, le beau froment doré ondule dans les champs et les poissons abondent dans les étangs, de sorte que rien ne manque désormais au modeste bien-être de la communauté. Ils vivaient heureux sous la protection de leur père bien-aimé.

Nous trouvons, dans la vie de Maurice, l'un ou l'autre prodige qui l'apparente d'assez près à la tradition franciscaine, et notre saint breton se révèle, à ce point de vue, un précurseur de François d'Assise. Ils sont presque contemporains d'ailleurs, puisque le *fils de Bernadone* atteignait sa dixième année, quand le fondateur de Carnoët quitta ce monde. Humble et patient au cours de sa vie entière, Maurice, avant le *Poverello*, avait uni son sort à celui de *Dame Pauvreté*. Son cœur, comme celui de François, brûlait d'une charité ardente, qui s'épandait sur la nature entière ; il aimait pour Dieu toute créature et n'éprouvait de haine que pour le mal. A la manière séraphique, Maurice fut un saint pauvre et joyeux, de qui la mansuétude était sans borne ; un saint compatissant, pacifique et débonnaire, porté de toute son âme à bénir le Seigneur et ses œuvres. Chaque être représentait pour lui un élément d'ordre et de beauté dans l'univers de Dieu.

En ce temps-là, un souffle de terreur passait sur les rives de la Laita : des loups furieux, sortis en grand nombre de la forêt voisine, ravageaient la

campagne, à l'instigation de l'ennemi du genre humain, le Ciel ayant permis ce redoutable fléau pour le châtement des pécheurs. Leur audace était sans frein ; en plein jour, ils se jetaient à l'improviste sur les troupeaux dont ils faisaient un grand carnage, en dépit des bergers et des chiens. Les vies humaines n'étaient point épargnées ; déjà on pleurait nombre de victimes tombées sous la dent meurtrière. Terrifiée par la menace d'un péril imminent, la foule recourut à Maurice afin d'obtenir appui et protection. Aux pauvres paysans s'unissaient les religieux, suppliant avec larmes leur saint abbé de maudire ces bêtes malfaisantes par une sentence générale d'excommunication, ainsi qu'on avait coutume de le faire en ces temps-là. A leur idée, il n'y avait point d'autre mesure à prendre : il fallait anéantir l'ennemi pour toujours, supprimer sans pitié la louvetaille et les louveteaux.

Guidé par une sainte prudence, Maurice leur répondit, avec humilité et modestie : « Mes chers enfants, ce que vous demandez-là n'est point raisonnable. Rappelez-vous que la nature ne fait rien en vain, et que, d'autre part, suivant les Écritures, Dieu, après la création, trouva bon tout ce qu'il avait fait. Les loups ont donc le droit d'exister au même titre que toutes les autres bêtes créées par le Bon Dieu. Il serait injuste de maudire leur race : tous ne sont pas coupables. D'ailleurs, n'avez-vous pas dans vos maisons des orphelins et des pauvres, dont l'unique gagne-pain est de veiller sur vos troupeaux ? Qui leur procurerait

désormais la subsistance si vous n'aviez plus rien à craindre ? Toutefois, s'il y a certains loups que le Malin a rendus siens en quelque sorte et qui sont spécialement députés aux maléfices par les anges de Satan, ceux-là, nous devons les réprouver au nom du Seigneur, et, pour la sauvegarde du peuple chrétien, je n'hésiterai pas à le faire. » Sur ce, levant la dextre, il dit ; « Que les coupables périssent, au nom du Christ Jésus et de la Vierge Marie, de qui je suis le très humble serviteur ! »

Touché d'une pitié sincère pour les misères humaines, mais connaissant d'autre part les secrets desseins de Celui qui ne veut point la perte du pécheur, mais sa conversion, l'homme de Dieu était trop sage pour prononcer l'indiscrète sentence que réclamait la foule exaspérée. Maurice voulait épargner les innocents ; et les loups, au même titre que les hommes, trouvaient grâce devant lui. En tout cas, l'effet de la malédiction ne se fit pas attendre : dès le lendemain matin, on trouva sur le territoire de Moëlan, proche la fontaine publique, un loup et une louve de taille démesurée ; frappés de mort mystérieuse, leurs cadavres ne portaient aucun signe extérieur de blessure. Ils étaient, à n'en point douter, les instruments de la rage diabolique, car, depuis ce jour, jusqu'à la mort du bon Père, on n'entendit plus parler d'aucun attentat commis par les loups, au pays de Carnoët.

A l'intérieur même du monastère, un autre fléau fut déchainé par le diable pour tracasser les pieux solitaires : une multitude de rats les mit au pillage.

A vrai dire, l'envahisseur fit assez maigre chère, les frères n'étant riches que de leur pauvreté. A défaut d'autres reliefs, ils s'attaquaient aux chaussures. A peine les religieux, épuisés par le labeur quotidien, avaient-ils fermé les yeux, chaque soir, que la bande affamée se jetait sur leurs sandales ; la moindre lanière leur semblait un défi. Aussi, quand sonnaient matines, au milieu de la nuit, les bons moines, tout déconfits, n'avaient guère d'autre ressource que d'attacher leurs socques avec un brin d'osier. Ils étaient patients, sans doute, mais toute patience a des bornes et ne saurait s'étendre jusqu'à encourager le vice. Un jour, ils supplièrent l'abbé de maudire cette engeance incivile. Maurice, qui se plaisait à bénir, écouta leur requête sans rien perdre de sa joyeuse humeur, et il leur répondit avec un bon sourire : « Hé ! pourquoi tant de colère contre des êtres aussi chétifs ? Ne sont-ils pas comme nous les créatures du Bon Dieu ? Il faut bien, mes fils, que sur cette terre, tout le monde vive ! Que chacun, désormais, veille sur son bien, même durant le sommeil, et puisque nous avons coutume de dormir tout habillés, gardons aussi nos chaussures. » Ainsi fut fait, et, le soir venu, chacun s'allongea sur sa planche, habillé et chaussé. Vaine précaution ! Au réveil, il ne restait plus que les semelles de bois. Les chaussures de l'abbé, tout récemment grannées, n'avaient point été plus épargnées que les autres.

Considérant que ses moines ne pouvaient s'aventurer, les pieds nus, parmi les cailloux et les ajones

de la lande sauvage, Maurice inclina le visage en souriant suivant sa coutume, puis levant la main, avec un soupir et comme à regret, il lança l'interdit sur les rongeurs de cuir, perturbateurs de la paix monastique et fauteurs de désordre. A ce signal, apparurent dans les airs deux corbeaux de belle taille, tels que les moines n'en virent jamais de semblables. Les rats épouvantés avaient beau chercher un abri dans les fissures des murailles, rien ne put les préserver des serres impitoyables. La chasse dura tout le jour et ne prit fin qu'à l'heure de Complies, quand les oiseaux vengeurs disparurent dans la nue, emportant au loin les cadavres exsangues des derniers délinquants. Jamais plus aucun rat n'osa se risquer aux rives verdoyantes de la Laita.

Ainsi, la patiente vertu du saint fondateur dissipa la tristesse de ses frères, et son pouvoir souverain anéantit les ruses du démon, par la grâce du Seigneur Dieu, à qui va toute louange et toute bénédiction, dans l'infini des siècles.

Depuis une quinzaine d'années, Maurice gouvernait l'abbaye de Carnoët, quand il obtint la grâce de l'éternel repos, après un demi-siècle de vie religieuse. Il quitta ce monde, en la fête du Bienheureux Archange Saint-Michel, le 29 septembre 1191 ; laissant ses fils à la garde de l'abbé Herscomar, alors que Philippe-Auguste et Richard-Cœur-de-Lion, en guerre contre Saladin, assiégeaient Saint-Jean-d'Acre.

Par ses prières, Maurice vivant avait obtenu à ses

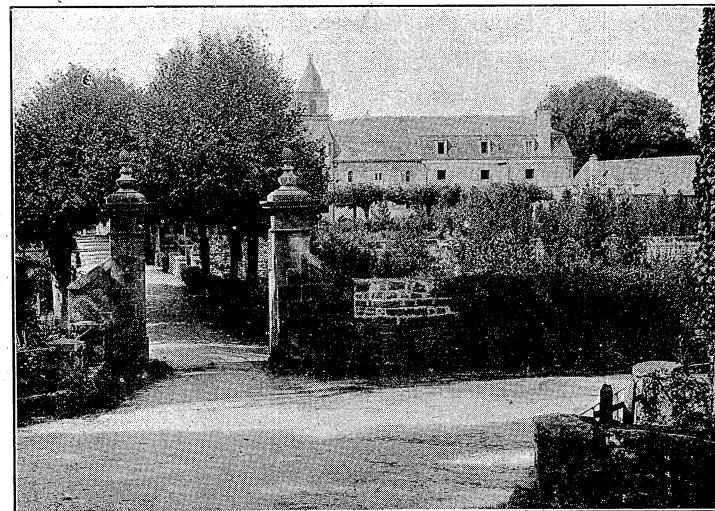
frères la grâce de conserver la paix dans la patience, au milieu de toutes les privations; après sa mort, il leur fera sentir encore davantage sa généreuse influence, car bientôt leur nombre s'accroîtra, des ressources plus abondantes leur permettront de construire leur église et d'achever convenablement les édifices réguliers. L'abbaye de Carnoët portera le nom de Saint-Maurice.



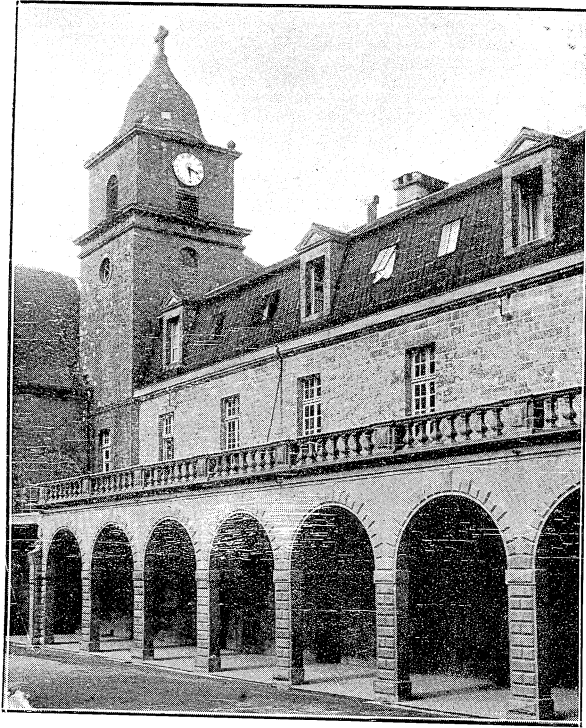
QUELQUES VUES DE L'ABBAYE NOTRE-DAME DE LANGONNET



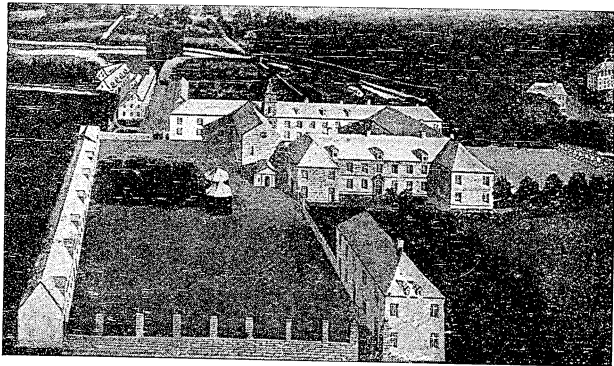
L'Abbaye, vue générale



Entrée de l'Abbaye de Langonnet

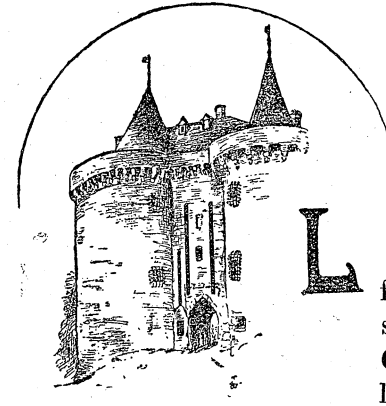


Le clocher et le cloître



L'Abbaye en 1880

Le culte de Saint-Maurice



L e précieux corps fut d'abord déposé sous les dalles du Chapitre, suivant la coutume ; mais

bientôt, en raison du grand concours de pèlerins, on dut le transporter à l'église abbatiale, en un lieu accessible à tous, même aux femmes. Cette translation se fit le lundi de la Pentecôte 1193. C'est qu'en effet la renommée du saint thaumaturge s'était vite répandue au loin. Sans doute les marins durent contribuer pour leur part à cette rapide propagation, car leur saint ami continuait de les protéger du haut du ciel.

Un capitaine, venant d'Espagne, avait sur son bateau un grand fût de vin très précieux qui se répandait à travers les cales, par suite de rupture de cercle. Il se désolait de cet accident, bien

empêché d'y remédier, quand les gens de Quimperlé lui conseillèrent d'invoquer Saint Maurice ; ce qu'il fit avec empressement. Aussitôt le vin s'arrêta de couler ; il ne s'en perdit plus une goutte.

Un autre jour, un navire chargé de vin remontait la Laita, quand, soulevé par un coup de vent subit qui déconcerta le pilote, il se posa sur une roche plate et y demeura en panne. Les matelots jugeant que tout était perdu, s'empressèrent de déguerpir pour sauver leur vie. Depuis le lever du jour jusque sur le coup de midi, l'embarcation était demeurée immobile et tout faisait prévoir qu'elle ne s'en irait de là que par morceaux. L'armateur, Guillaume de Saint-Arnould, qui était un chevalier du pays de Vannes, eut alors l'heureuse inspiration de se vouer à Saint Maurice. Subitement, le navire en détresse s'ébranla de lui-même et glissa dans le courant sans éprouver la moindre avarie. Les hommes émerveillés entonnèrent la louange du Dieu Tout-Puissant, qui opère de tels prodiges par l'entremise de Saint Maurice, l'ami et le protecteur des pauvres matelots.

Le bon Saint lui-même semblait bien encourager ses clients, quand il se manifestait à eux de manière vraiment extraordinaire.

On le voit apparaître à un jeune moine du Relecq pour le guérir de la fièvre ; à une jeune fille qu'il délivre d'obsessions démoniaques ; à une pauvre démente de Belle-Ile, qui, épuisée de fatigue, s'était endormie sur sa pierre tombale, et retrouva,

au réveil, tout son bon sens. Il détache les fers d'un infortuné, détenu injustement au cachot par les gouverneurs de Plésidy.

Il prend la défense d'un paysan poursuivi par son créancier, un chevalier de Pantheul : « Tu as beau invoquer Maurice et André, si tu veux, lui criait celui-ci, ils ne pourront te tirer de mes mains. » A peine ces paroles prononcées, il aperçut le Bienheureux qui lui reprochait sa conduite et demeura privé de la vue durant trois jours. Pénétré de repentir, il prit avec lui le protégé du saint pour se rendre en pèlerinage à Carnoët ; le paysan offrit douze écus et le chevalier trois sous d'or.

Maurice a pitié de toutes les misères et se montre secourable à tous ceux qui l'invoquent dans leurs nécessités. C'est un boiteux d'Hennebont qui est délivré de son infirmité avant d'avoir franchi le Scorff ; c'est un pauvre homme de Taupont, boiteux et bossu, qui se met en route, tout courbé sur ses béquilles, et se trouve radicalement guéri dès le troisième jour de son pèlerinage. C'est un muet, de passage à Quimperlé, qui recouvre la parole, après avoir mis autour de son front la ceinture du bienheureux. Un paralytique, entièrement perclus, reprend l'usage de tous ses membres, quand il est demeuré en prières, trois semaines durant, auprès du sépulcre vénéré. C'est un jeune sourd-muet, affligé dès l'âge de deux ans, qui reçoit sa guérison. Un pèlerin voit disparaître ses tumeurs, par l'apposition d'un cata-

plasma de terre prise à la tombe de Maurice ; un autre est délivré de la gravelle, après avoir revêtu un costume du saint abbé.

Ces pieux pèlerins se voient prévenus de grâces particulières qui dénotent l'infinie délicatesse de leur protecteur céleste ; témoin ce bon recteur qui, regagnant son clocher, s'était endormi de fatigue au bord du chemin, au risque de perdre son cheval, saisi par un fripon, qui se voit aussitôt frappé de paralysie. Témoin également ce jeune homme de Botoha, surpris par les voleurs et vendu à un créancier, que le démon s'empresse d'assaillir. Le saint préserve de tout mal trois femmes d'Hennebont, alors que la foudre consume leur coiffe sans nuire à la chevelure ; d'autres pèlerines, qui revenaient de Carnoët, sont délivrées par lui des insolentes familiarités d'un jeune étourdi, qui est frappé de démence.

Aussi les bonnes gens ont-ils recours à leur cher saint sans la moindre hésitation et ne le font jamais en vain.

Ils agissent d'ailleurs en toute simplicité. Témoin cette pauvre veuve de Pédervec, au diocèse de Tréguier. Elle ne possédait qu'une truie sur le point de mettre bas, et c'était pour elle toute une fortune en perspective. Hélas ! la bête, abandonnée à elle-même, s'en alla marauder dans le champ de fèves d'un voisin, qui lui administra une volée de coups de bâton et la laissa morte à demi. La vieille poussa de profonds soupirs et versa des larmes, voyant sa truie en si piteux état. Elle fit mieux, recourut au bienheureux Maurice et lui

promit un des porcelets, si les choses tournaient à bien. Bientôt l'animal parut se ranimer, accepta quelque nourriture, reprit des forces et finalement donna le jour à sept petits bien robustes, dont l'un portait au cou une marque distinctive en forme de collier ; signe manifeste, dit le bon chroniqueur, que c'était celui-là que Maurice s'était réservé.

Il y aurait, ajoute le biographe, de quoi écrire tout un livre des faveurs qui sont attribuées à Saint Maurice par sa pieuse clientèle. Il énumère seulement les principales, dont il avait été l'heureux témoin, au cours des premières années qui suivirent le glorieux trépas de notre saint abbé.

Dans la multitude des miséreux qui ont recours à sa protection se voient nombre de possédés. Un furieux qui cherchait à mordre tous ceux qui l'approchaient, sans épargner sa propre mère, se trouve guéri même avant d'arriver à destination. Un autre, saisi de rage, se déchirait les mains avec ses dents, au point qu'il fallut le garrotter et le traîner par force à la tombe miraculeuse, où il retrouva le calme, après avoir imploré son pardon : c'était ce jeune fou qui avait manqué de respect aux pieuses pèlerines revenant de Carnoët.

Une jeune femme de Kobet-Nozu en Pluneret avait perdu la raison, peu après son mariage, et fut guérie au bout de deux ans, quand son père vint lui-même l'accompagner au saint tombeau.

Une jeune fille de noble famille, hantée par la manie du suicide, cherchait à se pendre, lorsque ses parents désolés la conduisirent à Carnoët, après

lui avoir lié les membres. Il y avait une telle foule, ce jour-là, qu'il était impossible d'approcher le lieu où reposait le saint thaumaturge; mais tout-à-coup la malheureuse, qui avait paru privée de tout sentiment, se dressa d'elle-même sur son brancard et, retrouvant la parole, déclara que le saint lui était apparu et lui avait promis sa guérison, pourvu qu'elle fit vœu de virginité perpétuelle. Son père y consentit avec joie et l'enfant fut aussitôt délivrée de tout mal.

Maurice n'oubliait pas ses moines. Peu de temps après son décès, un bon frère, qui avait été plus particulièrement à son service, vint passer toute une nuit en prières, au lieu de sa sépulture, et se vit délivré d'une fièvre qui minait ses forces. Un autre, atteint d'une sorte d'hydropisie, avait eu plusieurs fois recours au saint abbé vivant pour obtenir la disparition de cette pénible enflure qui gagnait tous ses membres. Maurice avait promis de lui rendre la santé, non sans lui conseiller de voir d'abord les médecins. Dès qu'il eut quitté ce monde, l'infirmes recourut à lui par de nouvelles instances, le suppliant de tenir sa promesse. L'œdème diminua graduellement et les membres reprirent dès lors toute leur élasticité.

A l'abbaye du Relecq, un jeune religieux, torturé par une fièvre ardente, et de plus en proie à d'effroyables visions diaboliques, était sur le point de trépasser, quand le Bienheureux Maurice, en compagnie de Saint Benoît, lui apparut. Ils lui présentèrent une coupe remplie d'une potion

blanche comme du lait; à peine le moribond eut-il pris ce remède salutaire qu'il ressentit un bien-être général se répandre dans tout son corps; il était guéri radicalement.

De tous les miracles, le plus merveilleux sans contredit est de rappeler les morts à la vie; c'est pourquoi il est dit de Saint Martin qu'il fut un grand thaumaturge parce qu'il sut triompher de la *camarde* à trois reprises différentes, par la vertu de la Très-Sainte Trinité. Saint Maurice ne lui cède en rien sur ce terrain; les morts qu'il ressuscita sont au nombre de cinq, sans compter plusieurs autres que le biographe a dû omettre par souci d'être bref. Les faits suivirent de près le bienheureux trépas de l'abbé de Carnoët, puisque les miraculés vivaient encore quand ces choses furent écrites; l'auteur les tient de source très sûre, des témoins eux-mêmes. Or, tous ces rescapés de la tombe sont des enfants, à qui le Saint portait une singulière affection, en souvenir des années de sa jeunesse, consacrées à l'enseignement dans les écoles.

Il intervient d'abord en faveur d'une pauvre femme fort affligée. Sept fois déjà elle a été mère et nul de ses enfants ne vécut assez pour recevoir la grâce du Baptême. Le huitième a été voué à Saint Maurice avant sa naissance; mais, ainsi que ses frères, il meurt aussitôt. Loin de perdre confiance, le père prit sous son bras le chétif petit corps afin de le porter au sépulcre du saint. Et voici que tout-à-coup, durant le trajet, il sent que

l'enfant s'agite sous son aisselle et pousse des vagissements. On s'empresse de lui conférer le saint Baptême : il vit et grandit dans toute la plénitude de la santé.

Un autre gisait inanimé depuis vingt-quatre heures, quand sa pieuse mère eut la pensée de recourir au Bienheureux Maurice et vit sa confiance exaucée, alors que le petit être ouvrait les yeux pour lui sourire de nouveau.

Aux environs de Guérande, un jeune berger du bourg de Batz conduisait ses moutons à travers la campagne, quand il fut frappé de la foudre, sous les yeux de son père, qui s'empresse de faire un vœu à Saint Maurice ; aussitôt l'enfant se relève de lui-même sain et sauf.

A cette époque, comme de nos jours, les garçons, insoucians du danger, aimaient à prendre leurs ébats près des eaux courantes, au risque de se noyer. C'est ce qu'il advint d'un espiègle de cinq ans, qui s'était aventuré de la sorte sur le bief du moulin de Pédervec, au pays de Tréguier. Entraîné par le courant, il passa sous la roue et son corps fut broyé ; ce qui n'empêcha point le bon Saint de lui rendre la vie et l'agilité, à la grande joie de ses parents.

En voici un autre de Quimperlé qui se laissa choir dans les eaux de l'Ellé, sur le coup de neuf heures. A midi, on continuait de sonder le courant sans en retrouver la moindre trace, quand le père et la mère firent vœu d'offrir leur enfant comme *oblat* au service de l'Abbaye. Le corps fut ramené par

le flot, à marée montante, mais il n'était plus qu'un cadavre livide, et les voisins s'empressèrent aux préparatifs des funérailles pour le lendemain. Les parents toutefois n'avaient point perdu confiance. Ils ne cessaient de répéter avec larmes : « Vous qui êtes si puissant auprès de Dieu, grand Saint Maurice, rendez-nous ce cher fils, qui sera votre serviteur ! » Leur prière fut exaucée avant que le soleil eût atteint l'horizon, et, cette fois encore, la mort dut livrer sa proie, alors que la vie triomphait par l'intercession du bon saint, qui fut et qui sera toujours l'ami des enfants. Encouragées par ces témoignages de prédilection, les mamans prirent la coutume d'amener leurs tout petits à la chapelle de Saint Maurice et de les faire passer sous la table qui supporte le reliquaire, afin d'attirer plus particulièrement ses faveurs.

Les foules, qui accouraient de toutes parts à Carnoët, proclamaient hautement la gloire de leur saint protecteur et, dans leur reconnaissance enthousiaste, n'hésitaient point à le canoniser. Dès 1220, l'abbaye de Notre-Dame était mieux connue sous le nom de Saint-Maurice. Ému de ces pieuses manifestations, Renaud évêque de Quimper, d'accord avec les religieux, entreprit les démarches nécessaires afin d'obtenir de Rome la ratification de ce culte populaire. En vertu d'un bref d'Honorius III (1221) on fit comparaître tous ceux qui se vantaient d'avoir recouvré la santé ou obtenu quelque autre faveur par l'intercession de Saint Maurice. Il se présenta une si grande foule de té-

moins, dit la chronique, qu'il fut impossible de les entendre tous en particulier; on dut se contenter de prendre leurs noms et de leur faire prêter serment par groupes, suivant les dépositions qu'ils venaient de faire d'une voix unanime. Le pape ne suspecta point la réalité des faits exposés; mais, voulant que toutes les règles du droit fussent observées, il exigea que chaque témoin fût examiné individuellement sur le fait et les circonstances des divers miracles. Une seconde enquête fut prescrite en 1225, non pas tant pour vérifier la véracité des dépositions antérieures qu'en vue de maintenir le respect des formes juridiques. Nous voyons l'évêque de Quimper adresser à Rome une nouvelle instance en 1227; mais, dès l'année suivante, le Chapitre Général de Cîteaux prenait une décision qui est restée célèbre dans les Annales de l'Ordre.

De crainte que le trop grand nombre de saints ne les fit tomber en discrédit, il était interdit de poursuivre désormais aucune cause de canonisation. Saint Maurice fut vraisemblablement une des victimes de ce terrible décret; mais la ténacité bretonne a su lui maintenir malgré tout son auréole. Il semble bien qu'il ait toujours joui d'un culte tacitement reconnu, sans qu'il y eût d'acte officiel, puisque la Bulle de Canonisation n'a jamais été signalée. On n'aurait pu, en effet, contre l'assentiment des Souverains Pontifes, célébrer sa fête avec Messe et Office propres, ni ériger des chapelles en son honneur.

Ce culte séculaire, a été définitivement ratifié

par les Papes Clément XI et Benoît XIV, qui ont fixé la fête au 13 Octobre; mais la dévotion populaire continue de faire, au Lundi de Pentecôte, mémoire de la translation.

Près de la route qui va de Quimperlé au Pouldu, en lisière de la forêt, non loin de Lothéa, se trouve Toul-Foën, réputé dans toute la contrée par son *Pardon des Oiseaux*. Aux Fêtes de Pentecôte, alors que les pèlerins en foule allaient prier au tombeau de Saint Maurice, dans sa vieille abbaye, la jeunesse folâtre envahissait la clairière et dansait sous la coudrette aux accents du biniou. On y venait de toutes les bourgades voisines: Léty, Clohars, Moëlan, Guidel, Douélan, non moins que de Pont-Aven et de Quimperlé. C'est là qu'on attendait le retour des *pardonneurs*, pour leur offrir des petits oiseaux qu'ils étaient heureux de rapporter, comme souvenirs de pèlerinage, aux enfants et aux vieillards que leur faiblesse retenait au logis.

Assez peu connu en dehors de son pays d'origine, Maurice demeure un saint éminemment breton, qui appartient aux trois diocèses: à Vannes par son village natal, à Saint-Brieuc en raison de son adolescence, à Quimper par toute sa vie religieuse et sa sainte mort. Aussi est-il vénéré dans la Bretagne entière, où plusieurs chapelles furent érigées en son honneur. Quelques-unes subsistent encore aujourd'hui, qui offrent à la vénération des fidèles son image et ses reliques.

Au village de Locmaria en Plumergat et à

Saint-Guyomard, à Inguiniel, à Nostang, à Langonnet, au Crano de Croixanvec, à Helléan, à Noyal-Pontivy, pour le Morbihan. Dans le Finistère les anciens oratoires de Locronan et de Plonéis ont disparu, (comme aussi celui de Guiscriff), mais celui du Moustoir en Kernével a subsisté, et la 12^e station du *Pardon de la Troménie* est toujours Saint-Maurice ; sa statue est vénérée dans les églises de Locronan, de Clohars-Fouesnant de Sainte-Cécile de Briec, de Saint-Philibert de Trégunc. Pour les Côtes-du-Nord, nous trouvons, outre Loudéac, les chapelles de Saint-Maurice en Saint-Mayeux, en Plestins et en Plédran, aux Trois-Fontaines, en Hémonstoir ; on suppose qu'il en existait aussi naguère en Quillio et en Cesson. Partout il se fait un grand concours de fidèles, particulièrement aux fêtes de la Pentecôte, et nombre d'ex-voto prouvent que le bon saint continue de prodiguer ses faveurs à ceux qui les viennent implorer.

La cité de Loudéac, qui revendiquait naguère l'honneur d'avoir vu naître notre Bienheureux, ne pouvait l'oublier. Il y est invoqué comme second Patron après Saint Nicolas ; ses reliques sont conservées dans une petite châsse et dans un bras argenté ; sa statue, en marbre de Carrare, fut apportée de Marseille en 1775.

A dix kilomètres du bourg se trouve le petit village de Saint-Maurice, en bordure de l'Oust, avec une chapelle primitivement dédiée à Saint Pierre, qui fut donnée par Eudon II aux moines de

Lantenac, vers 1149. Une ancienne statue de bois représente le saint abbé, avec ces paroles : « Je suis votre avocat et votre patron ». Dans les vitraux, datés de 1564, figure *Sinct Morisse, abbé* ; très beau personnage à la physionomie impressionnante de dignité et de douceur. Il se tient debout, en robe blanche, avec dalmatique rouge frangée d'or et chape dorée. La tête nue, à couronne monacale, est ceinte d'une auréole ; dans la main droite, un livre sur lequel ses yeux sont fixés ; la gauche étant appuyée sur la crosse abbatiale à tige dorée et volute en bois. C'est cette belle figure qu'on a eu l'heureuse idée de reproduire à Loudéac, dans une verrière de Notre-Dame-des-Vertus.

Une inscription gothique, en partie mutilée, laisse entendre que l'ancien vitrail fut offert par *Francsoys Dain (Daen) de Launay-Brégault, lieutenant du Vicomté de Rohan et par Allain, trésorier de cette paroisse*. Le pardon a lieu au début de juillet, le Dimanche qui suit la solennité de Saint Pierre. Il y a Messe et Vêpres solennelles, panégyrique du Saint et procession à la fontaine.

A Croixanvec, Saint Maurice est titulaire de l'église paroissiale et partage les honneurs avec Saint Samson, qui en est le patron. Une statue en bois peint, datée de 1577, orne la façade et une autre tout-à-fait moderne est érigée dans le sanctuaire. Les verrières représentent, en sept tableaux, les scènes principales de la vie de Saint Maurice : la vocation, le départ pour les écoles, le doctorat, l'inspection des écoles, la vie du cloître, la mort

du saint abbé, la résurrection d'un enfant. Ces peintures, exécutées en 1921, font honneur à la Maison G. Merklen d'Angers. L'artiste s'est heureusement inspiré, pour le décor, des paysages qu'il avait sous les yeux, au pays de Croixanvec.

Noyal n'a pas oublié non plus celui qui compte parmi les plus illustres de ses enfants. Dans la vaste église, aux formes vétustes et tourmentées, où l'éclat des splendides verrières fait ressortir davantage les coins d'ombre, en arrière des piliers trapus et tout au fond des discrètes chapelles, Saint Maurice a son autel et sa statue. Après avoir fait disparaître, en 1888, un vieux rétable qui tombait de vétusté, on eut l'heureuse surprise de retrouver une fresque à trois panneaux, qui date de 1572. On y voit : *Comment le père de Maurice lui donne de l'argent pour étudier à Paris.* — *Comment Saint Maurice étudia si bien qu'il fut digne d'être docteur.* — *Comment Saint Maurice refusa le bonnet et le titre de docteur par humilité.*

Son souvenir est demeuré vivace également sur les bords de la Laita, bien que l'antique monastère ait été remplacé par un château moderne, au cours du siècle dernier. La chapelle actuelle n'est autre que le transept sud de l'ancienne église abbatiale, dont les ruines imposantes sont encore visibles sous l'envahissement d'une luxuriante verdure. Le cloître a disparu, avec les locaux conventuels ; il en reste seulement l'abbatiale, annexée aux dépendances de la ferme, la salle capitulaire du XIII^e siècle et quelques pièces lambrissées du XVIII^e.

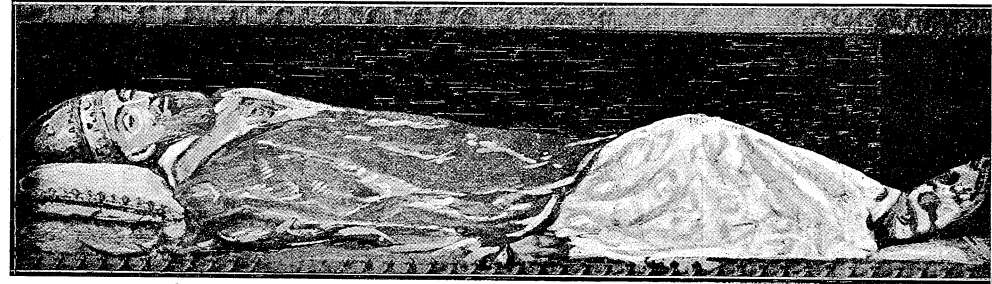
Notre-Dame de Langonnet, par contre, fut providentiellement épargnée. N'ayant pu trouver acquéreur après la spoliation, le domaine devint un haras départemental, durant un demi-siècle, et finalement fut acquis par les Missionnaires du Saint-Esprit, en 1856. Entièrement reconstruite entre 1688 et 1788, dans le style de l'époque, la vieille abbaye des Bernardins ne conserve d'autre vestige de son glorieux passé que la salle du chapitre heureusement restaurée. A la chapelle, un autel, dédié à Saint Bernard, abrite une relique de Saint Maurice, dont la translation fut faite très solennellement en 1880.

Les restes de notre Saint furent en effet sauvegardés à l'époque de la Grande Révolution. En 1791, le 9 mars, les municipaux de Clohars voulurent en prendre possession et les réclamèrent à l'ancien moine Launay, qui avait la garde du couvent séquestré. « Nos concitoyens, disaient-ils, nous ont prié de réclamer les dites reliques, qui sont d'autant plus en vénération qu'elles sont les précieux restes de Saint Maurice, premier abbé de la ci-devant abbaye ».

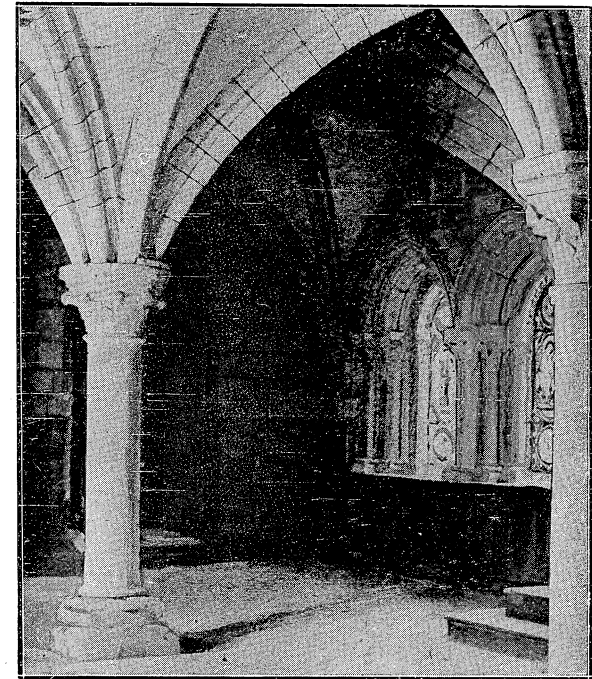
Ces reliques insignes jouissent toujours du même culte dans la chapelle du château de Saint-Maurice renfermées dans une ancienne châsse de bois sculpté et doré, œuvre du XVII^e siècle, qui repose sur une table de marbre blanc, ornée de caractères hébraïques. C'est la pierre tombale qui recouvrait autrefois le sépulcre d'une jeune fille juive, au cimetière de Lorient.



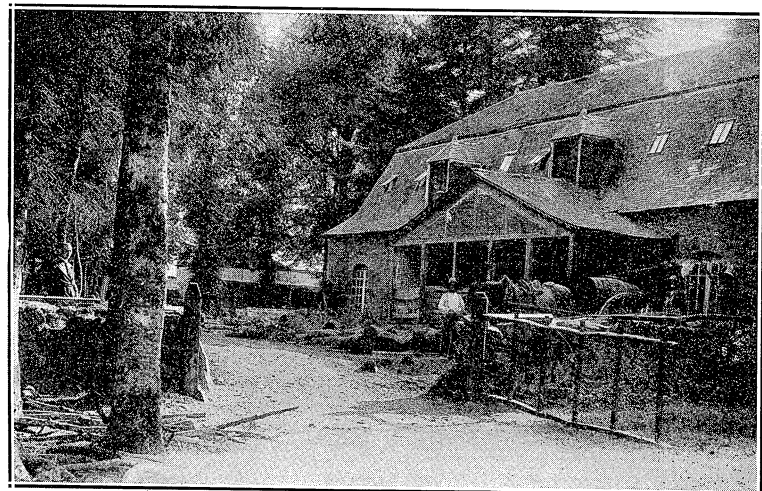
Un autre souvenir assez curieux se rapporte encore à Saint Maurice. Il s'agit de parcelles de la Vraie Croix, conservées à l'église de Guipavas et qui proviennent de Carnoët. D'après la tradition cistercienne, elles auraient appartenu à Saint Maurice lui-même. Le 5 mars 1807, le curé de Quimperlé, M. Michel Henry, vit arriver à son presbytère le greffier du tribunal, qui lui présenta une petite boîte, en forme de reliquaire, contenant une minuscule croix de bois, demeurée en sa possession depuis 1793. Ce monsieur Lenir était, durant la Révolution, administrateur du district de Quimperlé, et, lors de la dévolution à la Nation des biens religieux, il avait été chargé de contrôler *une quantité d'argenterie, provenant de l'Abbaye de Saint-Maurice*. Son attention se trouva tout particulièrement attirée par une croix en or, qui renfermait une sorte de médaillon. *Il fit ouverture de cette croix et il trouva, au milieu des deux bras, une petite croix de bois posée sur un mont, couchés l'un et l'autre sur une ovale dont la qualité de matière lui est inconnue*. Après avoir interrogé les moines de Carnoët, il apprit que la relique ainsi enchâssée était une parcelle de la croix de Notre-Seigneur. *Ayant demandé aux dits religieux si Saint Maurice portait la croix représentée au tableau, ils lui répondirent affirmativement, et qu'ils conservaient de lui un objet précieux*. Touché de cette confiance et considérant que ces parcelles de bois ne pouvaient être d'aucune utilité au trésor public, le brave homme d'administrateur ouvrit



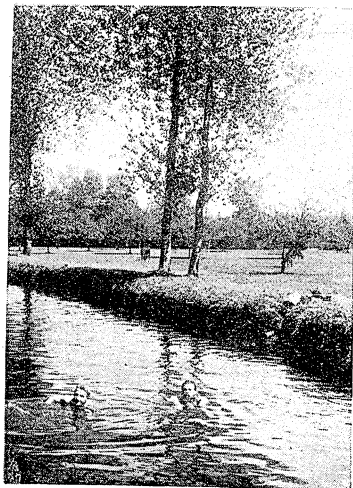
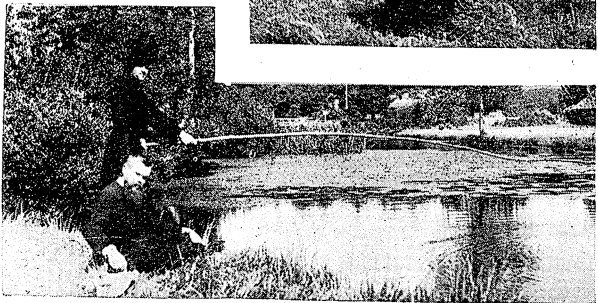
Saint Maurice, Abbé de Langonnet de 1145 à 1191



Ancienne Salle capitulaire de l'Abbaye (XII^e siècle)



La ferme de l'Abbaye Notre-Dame de Langonnet



L'été à Langonnet — Scolastiques du St-Esprit faisant la moisson
Les plaisirs de la pêche — Les délices du bain dans l'Ellé

la croix d'or, et, avec la pointe d'un canif, détacha la relique très délicatement.

Monsieur Henry, en homme prudent, ne crut pas devoir se contenter de cet aveu spontané ; il rappela M. Lenir, le 15 avril suivant, et, en présence de ses deux vicaires, MM. Mével et Louzaouen lui fit subir un interrogatoire méticuleux consigné au procès-verbal.

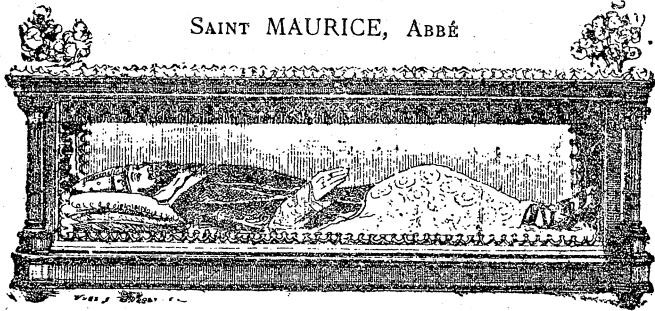
Sur cette déclaration, l'Évêque de Quimper, Mgr. Dombideau de Crouzeilhes, autorisa l'exposition de la relique, en date du 14 juillet 1807. Elle fut ainsi vénérée, au cours d'une douzaine d'années, à l'église Sainte-Croix de Quimperlé ; plus tard, en juillet 1819, M. Henry crut pouvoir en disposer en faveur de son pays natal ; il en fit don à la paroisse de Guipavas.

Fidèle à ses traditions ancestrales, la Bretagne continue de prier Saint Maurice et c'est de tout cœur que les Bretons redisent cette belle prière qui figure au Propre de Saint-Brieuc :

« O Dieu, salut et sauvegarde de vos fidèles serviteurs, qui avez inspiré au Bienheureux Maurice la salutaire pensée de renoncer au monde pour chercher un refuge auprès de vous seul ; daignez nous accorder, par sa puissante intercession, la grâce d'éviter les embûches de Satan et de vous servir toujours d'un cœur pur et sincère ».

Saint Maurice, priez pour nous !





CANTIQUES

1. — A Saint Maurice de Langonnet

Premier Refrain

Maurice, à la Bretagne
Garde sa vieille foi,
Fais croître en nos campagnes
L'amour du Divin Roi.

I — L'ENFANT

1. De sang, de cœur et d'âme
Tu fus un vrai breton.
Ton nom mieux qu'une flamme
Brille à notre horizon.
2. Au pays des bruyères
Parsemé d'ajoncs d'or,
Ton âme de lumière
Nous réjouit encor.

3. Comme un aigle splendide,
Comme un ange de Dieu,
Tu sus d'un vol rapide
T'élever vers les cieux.
4. Dès ta plus tendre enfance,
Petit pauvre du Christ,
Tu connus la souffrance
Et ton cœur la bénit.
5. La Croix est messagère
De divine bonté ;
Tu compris le mystère,
Enfant prédestiné.

II — LE PRÊTRE

6. Grandissant en sagesse,
En âge, en piété,
La Divine tendresse
Te saisit tout entier.
7. Et tu quittas le monde
Pour t'offrir à l'autel,
Voie royale et féconde
De l'Amour éternel.
8. A l'enfant qui réclame
Le *Pain de Vérité*,
Tu donnes avec âme
L'aliment désiré,
9. Tu jettes la semence
En des cœurs innocents,

Où germe l'espérance
Des fruits surabondants.

10. Par la porte entr'ouverte,
Honneurs et dignités
Viennent en pure perte
Tenter ta vanité.

III — LE MOINE

11. Car voici que ton âme,
Inquiète à son tour,
Te supplie et réclame
Repos, silence, amour.
12. Une vallée ombreuse
Aux rives de l'Ellé,
Sombre et mystérieuse,
Fut l'abri convoité.
13. De tes lèvres bénies
La louange de Dieu
Douce et pure harmonie
Retentit en ce lieu.
14. Ton cœur comme une flamme
Ne cesse de brûler
Au pur contact de l'âme
Du Christ, ton bien-aimé.
15. Et sous ta main puissante,
O Moine paysan,
La terre frémissante
Fait germer le froment.

16. Et le désert rebelle
Se peuple et se bâtit,
Une cité nouvelle
Dans le marais surgit.
17. Cité de pénitence,
De prière et d'amour,
Où fleurit l'espérance
Du bienheureux séjour.
18. Corps voûté, mains calleuses
Le moine de Citeaux,
L'âme douce et joyeuse,
Trouve en Dieu son repos.

*

**

IV — L'ABBÉ

Deuxième Refrain

- Honneur à toi, Maurice,
Et gloire à ton saint nom :
Du ciel sois-nous propice,
Père nous t'en prions !
19. Plus saint que tous ses frères,
Plus humble, plus pieux,
L'Abbé tout en prières
Ne vit que pour les cieus.
20. Sous l'empire du Maître
Qui façonne les saints,
Maurice se pénètre
Plus en plus du Divin.

21. Par Jésus attirée
 Au foyer de l'amour,
 Sa belle âme embrasée
 Illumine à son tour.
22. Et du saint monastère,
 Comme un parfum précieux,
 Sans arrêt la prière
 S'exhale vers les Cieux.
23. Et la ruche vibrante
 Au souffle de l'Esprit
 A la Madone chante
 Doucement dans la nuit :
24. « O Vierge, ô Notre-Dame,
 « Mère du bel Amour,
 « Notre âme vous acclame.
 « Gardez-la sans retour ;
25. « Gardez-la sainte et pure,
 « Hermine en sa blancheur,
 « Contre toute souillure
 « Pour notre doux Sauveur. »
26. Les anges de Bretagne
 Et les vieux saints bretons
 Survolant nos montagnes
 Redisent leur chanson.
27. Une brise embaumée,
 Brise du paradis,
 Flotte sur la vallée,
 Parfume cette oasis.

V — INVOCATION

28. Apprends-nous, tendre père,
 Apprends-nous à prier,
 A bénir Dieu sur terre,
 Le servir et l'aimer.
29. A la moisson des âmes
 Donne des moissonneurs,
 Car Jésus les réclame
 Pour son divin labeur.
30. Forme des Missionnaires
 Pour répandre la foi
 Et conquérir la terre
 Au Christ, au divin Roi.
31. Et quand la dernière heure
 Pour nous aura sonné,
 Conduis à la *Lumière*
 Tes heureux protégés.

M. LE FUR
 Curé-Doyen
 de Guéméné-sur-Scorff



2. — *Enfant béni de la Bretagne*

Musique du R. P. Cornu

ou air : *Bien loin du Gave**Refrain*

Enfant béni de la Bretagne,
O Saint Maurice, à toi nos chants :
C'est pour ton peuple et sa campagne,
Pour ses foyers et pour ses champs.

1. La même foi de nos ancêtres
Nous ramène en ces mêmes lieux,
Où l'oraison de tant de prêtres
Depuis toi monte vers les cieux.
2. C'est toujours la vieille Armorique
Au cœur fort, au front de granit,
Qui s'agenouille à tes reliques
Où ton Pardon nous réunit.
3. Prends la bruyère de nos landes
Et le genêt de nos rochers :
C'est le symbole et c'est l'offrande
De piété de nos foyers.
4. Sous le clocher de l'Abbaye
Tout plein de l'écho de tes chants.
Enseigne-nous comment l'on prie
Le Dieu qui fait germer les champs.

5. Autour du val du Monastère
Où nous peinons sur nos travaux,
Donne la rosée à la terre,
Donne la paix à nos hameaux.
6. Fais sortir de notre campagne
Assez de blé pour nos greniers
Afin toujours que la Bretagne
Garde ses fils à leurs foyers.
7. Nous donnerons au Sanctuaire
De saints ministres de l'autel ;
Aux païens, des missionnaires :
Notre richesse est pour le Ciel.
8. Tends le manteau de blanche bure
Où battait ton cœur virginal,
Sur nos enfants à l'âme pure,
Que nos soins préservent du mal.
9. Devant l'autel du sacrifice
Où tu souffris pour le Seigneur,
Daigne bénir, ô saint Maurice,
Et nos travaux et nos douleurs.

R. P. GORÉ



3. — Saint Maurice de Loudéac

Refrain

Saint Maurice, ô vénéré Père,
 Nous voulons dans les cieus vous retrouver un jour,
 Mais pour nous tous, hélas, quels dangers sur la terre !

Saint Maurice, à notre secours !

Mais pour nous tous, hélas, quels dangers sur la terre !

Saint Maurice, à notre secours !

Saint Maurice, à notre secours !

1. Chantons les vertus et la gloire
 Du bienheureux Saint de *chez nous* ;
 Redisons sa touchante histoire :
 Ce sera grand profit pour tous.
2. Vers mil-cent-treize, en Armorique,
 Non loin de l'Oust au doux courant,
 Dans une ferme au toit rustique,
 Le bon Dieu fit naître l'enfant.
3. Peu riches des biens de ce monde
 Ses bons parents pour tout trésor
 Avaient leur foi vive et profonde ;
 La foi vaut mieux que les louis d'or.
4. « Aimez Dieu, lui disait sa mère,
 « Souvenez-vous, soir et matin,
 « De réciter votre prière :
 « Il faut que vous soyez un Saint. »

5. Dans les champs et dans la prairie,
 En gardant son petit troupeau,
 L'enfant priait Jésus, Marie :
 Quel beau modèle, ô pastoureau !
6. A l'école d'un pieux maître
 Il fit des progrès surprenants.
 « Le bon Dieu veut que je sois prêtre »
 Dit-il un soir à ses parents.
7. « Allez, mon fils, lui dit sa mère,
 « Je suis au comble du bonheur.
 « Allez, mon fils, lui dit son père,
 « Le bon Dieu nous fait honneur. »
8. On dit qu'une âme charitable,
 De Dieu se faisant l'instrument,
 Au jeune élu fut secourable,
 Et paya tout de son argent.
9. Douze ans d'étude et de prière ;
 Maurice est prêtre, il est docteur ;
 Son savoir lui vaut une chaire :
 Le voilà brillant professeur.
10. Dans l'Église il pouvait prétendre
 A quelque haute dignité ;
 La voix de Dieu se fait entendre :
 « Tout cela n'est que vanité ! »
11. C'est le cloître et la vie austère,
 Mais le divin Maître a parlé.
 Voici Maurice au monastère
 De Langonnet près de l'Ellé.

12. A peine entré dans cet asile,
Il se montre vrai Cistercien :
Doux, patient, humble et docile
On le prendrait pour un ancien.
13. Le Ciel a béni sa constance :
Par les saints vœux de pauvreté,
De chasteté, d'obéissance,
Maurice à Dieu s'est consacré.
14. Suivre sa règle, à Dieu seul plaire,
Prier, travailler, obéir,
Vivre inconnu sur cette terre,
Le Saint n'a pas d'autre désir.
15. Mais soudain, malgré sa jeunesse,
Aux honneurs il est élevé,
Pour lui quelle amère tristesse :
Profès d'un an, il est Abbé !
16. Plus de trente ans, non sans déboire,
Il exerça l'autorité,
Joignant toujours, dit son histoire,
La douceur à la fermeté !
17. Puis voulant, sans honneurs ni titre,
Se préparer à bien mourir,
Il quitte la crosse et la mitre ;
Il va donc pouvoir obéir !
18. Reprends ta crosse, ô pauvre Père,
Pars, descends le cours de l'Ellé ;
Le Bon Dieu veut un monastère
Sur la Laïta, près Quimperlé.

19. Ce fut une misère extrême,
Bien souvent l'on manqua de pain,
L'histoire dit que parfois même
On faillit là mourir de faim.
20. Tout cède au travail, à la peine ;
Les marais en prés sont changés ;
Bientôt mûriront dans la plaine,
Les seigles blonds, les blés dorés.
21. Plus de quinze ans l'illustre Père
Gouverna son nouveau couvent.
« Qu'il est long, mon exil sur terre ! »
Disait-il à Dieu bien souvent.
22. Un soir que, seul à la chapelle,
Il gémit ainsi sur son sort,
Un ange vient qui lui révèle
Le jour et l'heure de sa mort.
23. Le jour venu, Maurice expire ;
Ses chagrins, ses maux sont finis ;
Sa bouche garde un doux sourire,
Sa belle âme est en paradis.
24. Le corps qui de sa pénitence
Fut le fidèle compagnon,
Va-t-il rester sans récompense
Jusqu'à la résurrection ?
25. Au corps comme à l'âme, justice ;
Bientôt par sentiers et chemins,
Au tombeau du bon Saint Maurice
On voit venir les pèlerins.

26. Le Saint donne à l'un délivrance,
D'autres par lui sont consolés ;
Rien ne résiste à sa puissance ;
Cinq enfants sont ressuscités !
27. De tous les coins de l'Armorique
Accoururent prélats et seigneurs,
Chacun emporte une relique
Et l'entoure de grands honneurs.
28. La Cornouaille, en maint sanctuaire,
De notre bon Saint garde encor
Des restes qu'à genoux vénère
Le dévot pèlerin d'Arvor.
29. Saint béni, dans votre chapelle
Nous possédons *chez vous, chez nous,*
De votre bras une parcelle :
Que ce bras nous protège tous !
30. Au prêtre qui fit ce cantique,
Bons chrétiens, pensez aujourd'hui ;
Ecoutez son humble supplique :
Il vous aima ; priez pour lui.

V. M. LE BRIS
Curé-Archiprêtre



4. — Croixanvec est le village

1

Croixanvec, en Noyal jadis, est le village
Où Saint Maurice, abbé, naquit au Moyen Age.

Refrain

Saint Maurice, écoutez nos prières, nos chants,
En les offrant à Dieu rendez-les plus touchants.

2

Ses parents, laboureurs et fervents catholiques,
Observent lois de Dieu, conseils évangéliques.

3

Maurice à leur école, en gardant le troupeau,
Devient le plus pieux des enfants du hameau.

4

Sensible au doux appel du Christ, le divin Maître,
Il dit à ses parents : « Je veux me faire prêtre. »

5

Ceux-ci sont à la joie et bénissent le Ciel
D'appeler leur Maurice à monter à l'autel.

6

Peu fortunés, ils vont faire pour ses études
Sacrifices d'argent greffés d'inquiétudes.

7

Elève, étudiant, à Loudéac, Paris,
La vertu, la science ont à ses yeux grand prix.

8

La grâce d'un cœur pur brille sur son visage ;
Il surpasse en savoir tout homme de son âge.

9

Pour comble de bonheur pour ses parents, pour lui,
Maurice est ordonné prêtre de Jésus-Christ.

10

Aux cours des plus savants professeurs de la France
Il développe encor sa belle intelligence.

11

Il passe un examen, il est reçu docteur,
A Paris, de la plus haute école en honneur.

12

Mais par humilité, nous rapporte l'Histoire,
Maurice en refusa l'insigne fort notoire.

13

Ce geste inattendu de simple humilité
Déjà prouve en Maurice un fonds de sainteté.

14

Devenu professeur, inspecteur des écoles,
Il charme maître, enfants, dans chacun de ces rôles.

15

Ce poste qui conduit dans l'Église aux honneurs,
Il le quitte et choisit le cloître et ses rigueurs.

16

Cistercien modèle, humble, doux et docile,
Bientôt il est élu Père abbé de l'Asile.

17

Pendant trente ans, il fut abbé de Langonnet,
Fondateur et quinze ans abbé de Carnoët.

18

Jardins, vergers, blés d'or autour du monastère
Y témoignent labeurs unis à la prière.

19

Aussi des laboureurs reconnaissent souvent
Être allés à l'école aux champs de son couvent.

20

En mourant, il adresse à la croix un sourire,
Sourire aussi sans doute à Dieu dans son empire.

21

Mort le jour où l'Église honore saint Michel,
Son protecteur à vie, il le rejoint au Ciel.

22

Après sa mort, la foule accourt rendre justice
Aux reliques du Père abbé de Saint-Maurice.

23

On voit sur son tombeau des pèlerins nombreux
Se presser, proclamer des faits miraculeux.

24

Notre église en possède une insigne relique,
Parcelle de son bras, établie authentique.

25

Que le Saint par ce bras nous protège en ce lieu
Où dans sa blanche église il domine après Dieu.

J. CADOUX



5. — A SAINT MAURICE

Pour la translation d'une portion de Reliques (7-8 août 1880),
de son monastère de Clohars-Carnoët à celui de Notre-Dame de
Langonnet.

Air : *O Sainte Anne, O Mère chérie.*

Refrain

Des cités et de la campagne
Nos chants comme autrefois s'élèvent jusqu'à vous ;
Après un long silence, entendez la Bretagne
Saint Maurice, priez pour nous.
Après un long silence, entendez la Bretagne
Saint Maurice, priez pour nous.
Saint Maurice, priez pour nous.

1. Saints de Léon, saints de Cornouaille,
De Vanne et des autres pays,
Voyez comme ici tout travaille
A faire aimer vos noms bénis.
2. Entre les saints de la Patrie,
Saint Maurice, nous vous prions,
Avec Sainte-Anne, avec Marie
Défendez la foi des Bretons.
3. Pour rendre sa ferveur antique
A la noble Terre des saints,
Dieu vous fit naître en Armorique ;
Oh ! qu'aimables sont ses desseins !

4. Maurice, dès l'adolescence,
Vous quittiez la terre d'Armor
Pour aller quérir la science;
Dieu vous en ouvrit le trésor.
5. Jeune encore, en ce monastère
Vous veniez chercher le Seigneur,
Car de Citeaux la règle austère
Déjà captivait votre cœur.
6. En ces lieux autrefois votre âme,
Maurice, connut deux amours;
Au Rédempteur, à notre-Dame,
O doux saint, vous pensiez toujours.
7. Où nos rangs joyeux se déroulent
L'aumône tombait de vos mains,
Sur ces chemins que nos pieds foulent
Vous secouriez les orphelins.
8. Dans l'obscurité, le silence,
Vous aviez vu passer trois ans,
Mais Dieu parla, l'obéissance
De vos frères fit vos enfants.
9. Votre houlette paternelle
Maurice, doucement pesait
Et sur votre troupeau fidèle
La paix céleste reposait.
10. Ducs et prélats dans l'Armorique,
Maurice, écoutaient votre voix;
Et pour le vieux peuple celtique
Tous vos conseils étaient des lois.

11. Vous avez fui la multitude
Qui vous troublait à Langonnet
Et recherché la solitude
Sous les ombrages de Carnoët.
12. Jusqu'en la forêt solitaire
Les disciples vous recherchaient;
Combien, au nouveau monastère,
O Maurice, à vous s'attachaient.
13. Dès qu'affaibli par la vieillesse
Votre corps enfin succomba,
L'Armor écartant la tristesse,
Du nom de Saint vous salua.
14. Pendant des siècles vos reliques
Ont attiré les pèlerins;
A vos deux vieilles basiliques
Ils venaient par tous les chemins.
15. Du ciel écoutant leur prière
Vous étiez propice à leurs vœux
Vous rendiez l'enfant à sa mère,
Et l'espérance aux malheureux.
16. Quand arriva ce temps d'alarmes
Où l'enfer fit la guerre aux cieus,
Des Bretons, les yeux pleins de larmes
Cachaient vos restes précieux.
17. Reparaissez à la lumière,
Restes sacrés, reparaissez!
Tressaillez, ô vieux monastère,
Les jours de larmes sont passés.

18. O vieux clochers de nos chapelles,
Depuis Clohars et Quimperlé,
Chantez vos hymnes les plus belles,
Chantez, chantez, fleuve d'Ellé!
19. Saluez-le, forêt de chênes,
Et vous grands rochers de granit!
Troupeaux qui paisez dans nos plaines,
Petits oiseaux dans votre nid.
20. Comme autrefois sur son passage
Que votre parfum monte encor,
Fleur de blé noir, genêt sauvage,
Bruyère rose et lande d'or.
21. Vous, enfants du Cœur de Marie,
Oh! chérissez-le désormais!
Vivant dans sa maison bénie
Vous avez droit à ses bienfaits.
22. Et vous, du ciel, ô Saint Maurice,
Daignez bénir vos fils nouveaux,
Qu'ici votre nom retentisse
Comme au temps des fils de Citeaux.
23. Comme notre mère Sainte Anne
Règnez de l'une à l'autre mer,
Règnez sur l'évêché de Vanne
Et sur l'évêché de Quimper.
24. Voyez vos fils venir en foule
De Quimperlé jusqu'au Faouët,
Des prés riants ou l'Ellé coule
Et des bords fleuris de l'Odet.

25. Saint Maurice, dans la bataille
Contre l'enfer aidez vos fils,
Et vous aussi saints de Cornouaille
De Vannes et des autres pays!

B

6. — O saint Maurice, notre Père

Air connu : *Bien loin du Gave**Refrain*

O saint Maurice, notre Père,
Vers vous s'élèvent nos accents,
Écoutez notre humble prière,
Veillez, veillez sur vos enfants.

1. Grand saint, dans ce lieu solitaire
Vous avez cherché le bonheur,
Et dans cet humble sanctuaire,
Vous avez trouvé le Seigneur.
2. Vous méprisez, dès le jeune âge,
Les honneurs et les vains plaisirs ;
Jésus devint votre partage,
Vers son cœur tendent vos désirs.
3. Victime de la pénitence,
Plein de mérites pour le Ciel,
Vous volez à la récompense,
Porté par l'archange Michel.
4. La Bretagne aussitôt s'empresse
Près de vos restes précieux ;
Et vers vous ses chants d'allégresse
S'élèvent en concerts pieux.
5. L'âme par Satan asservie
Vous la ramenez au Seigneur,
Vous rendez les morts à la vie,
Aux cœurs arides la ferveur.

6. Lorsque la fureur de l'orage
Glace d'effroi les matelots.
Vous les préservez du naufrage
Et Dieu par vous calme les flots,
7. Ah ! faites naître dans nos âmes
Un zèle ardent et généreux !
Qu'il nous embrase de ses flammes
Et nous serons plus vertueux !
8. Montrez-vous de la faible enfance
Le gardien tendre et vigilant ;
Prêtez aussi votre assistance
Au cœur agité, chancelant.
9. Vous qui veillez sur nos chaumières
Bénissez nos champs, nos maisons !
Obtenez-nous par vos prières
Les plus abondantes moissons.
10. Dans ces temps d'horreur et d'alarmes,
Venez, venez nous secourir ;
De la France voyez les larmes,
Voyez son humble repentir.
11. Adieu ! nous partons ; ô Maurice,
Il nous faut quitter ces saints lieux ;
Mais soyez-nous toujours propice,
Et nous vous rejoindrons aux cieux.



*Autre refrain**Air : O Sainte Anne, O Mère chérie.*

Saint Maurice, ô notre bon Père,
 Nos accents et nos vœux s'élèvent jusqu'à vous ;
 Daignez prêter l'oreille à notre humble prière.

Saint Maurice protégez-nous.
 Daignez prêter l'oreille à notre humble prière.

Saint Maurice protégez-nous.

Saint Maurice protégez nous.

R. P. LE DOUARIN

B

1. — KANAOUEN ZANT MORIS

*Var don : Ni ho salud Stereden vör.**Diskan*

Enor abati Langonnet
 Hag enor hor bro Breiz-Izel,
 O zant Moris, patron karet
 Hor zikouret da vout santel.

1. Emesk sent karet euz ar vro,
 Bretoned, ni a enoro
 Zant Moris zo bet digaset
 Lod euz e gorf da Langonnet.
2. Euz Kroasanvec oa ginidik.
 E dud ne oant ket pinvidik,
 Met da Zoue oant mignoned,
 Guir gristenien, guir Vretoned.
3. O karout ha meuli Doue
 Moris dreist-oll a n'em blije,
 Deustou ma oa iaouankig c'hoaz
 Ean re meur-vech burzudou braz.
4. Douget stard evit ar studi.
 Ar skól'vithan oa eun dudi.
 Eun devez, er gér, oa dalc'het
 Gant e vam da zioual an ed.

5. Da zioual mar tije brini
Hag éned-aral d'en dibri,
Klevit petra ra ar bugel
Kentoc'h evit koll e gentel.
6. Ebarz ar hardi frank-digor
Hep ne z'eus na stouf nag eun nôr
Oll ar brini e n'eus laket,
Serret varn'hé gant eun oged.
7. Eur vech-aral, ean a lare
Da vestr ar skôl er c'helenne :
« Ma lezit buan da vont d'ar ger,
Gant ma mam on galvet ember. »
8. Moris oa diou léo di ouz e vam
Evit ar mestr pebeuz estlam !
« Piou, emez han, gredo biken
« Klefec'h ho mam ouz o kalven? »
9. « Géo, 'me Moris, lakit ho troad
Var ma zroad, hag e klevit mat. »
Ar mestr-skôl outhan a zentas ;
Kentis mouez ar vam a glevas.
10. Neuze, an dour' n'e zaoulagad
Ean a voucha d'ar paotrig mad,
En eul laret : « It, kroadur kez,
Braz oc'h, kredan, dre ho furnez. »
11. Goudeze e ia da Baris
D'eur skôlach vrasoc'h, met Moris
Habil emesk an doctored
A zeu d'han aoun d'em goll, er béd.

12. Var stér Elle, e Langonnet
Eun Abati a zo zavet
En eur stanken mat vit arre
A glask hépkén karout Doue.
13. A greiz kalon e ta d'éno,
E ene glan, Moris Duaut
Hoant dezhan d'ober pinijen
D'en em walc'ha gant ar beden.
14. N'eus c'hoaz nemed daou vloa pe tri
Ema manac'h, en Abati,
Pa oa hanvet da vout e pen
A venac'hed guisket e guen.
15. Er garg huel-se, oa guélet
Dalhmat fur, e pep lec'h douget
Da rei en dro d'han ar skuer-vat,
Evel manac'h, evel Abad.
16. Goude tregont vloa tremenet
O c'hoarn Abati Langonnet
Euz e garg e ra an dilez,
' Vit bout e-touez e vreudeur kéz.
17. Met evit an Abad Moris
Var an douar-ma n'eus ket diskuiz,
Goulenet eo gant Conan tri
Da zevel c'hoaz eun Abati.
18. Monet a ra' vit kement-se,
En eur c'hoat kichen Quimperle,
E parrez Klohars-Karnoët
Gant daouzec vreür euz Langonnet.

19. Doujus e-kenver ar-re-all;
An dousder ato var e dâl
Zo mellezour skler e ene
A vér ' vit an Otrou Doue.
20. Pemzec vloa e ti Karnoët,
Ouspen tregont e Langonnet,
Hir eo brema e vloaveziou,
Ha tenn eo bet e labouriou.
21. E Karnoët a varv Moris
Ha bésiet en he iliz.
Al lec'h-se goude e varo
An eus bet douget e hano.
22. Er bloa trihueh kant peor-ugent
Gant tri Escob, tud leiz an hent,
Beteg ama n'eus ambrouget
Eun tam euz e vrec'h beniget.
23. Hed e vuhez an Zant a re
Vat da gement den her pede
Brema, p'ema tal 'an Elez
Brasoc'h c'hoaz eo e vadelez.
24. Deit, kristenien, d'en Abati
Gant levenez d'en enori;
Deskit ganthan karet Jezuz
Hag ouz an iliz bout sentuz.

PERSON SANT TUDAL



CANNEN

EN INOUR DE SANT MAURICE

Ton : *Lez-Breiz*

1. Tud a barréz Noal, deit ol de gleüet
Buhé caër ur sant a hou mésq saüet.

Diskan

- Sant Maurice, eid omb pédet dirac Doué;
Goarnet hou proïs doh er fallanté.
2. Én ur guér a Noal hanüet Groshanér
Oé gânnet Maurice a dud goal distér.
3. Mæs ind ou doé güël eid eur ha dânné,
Ind e oé christén, tud a zoujans Doué.
4. Ér guér a Laudâc ind e zessaüas
Maurice, ou mabic, guet ur sourci bras.
5. Er hroaidur e oé digor a speret,
D'hobér é studi é vennas monnet.
6. A p'en das én oaid, quement e ziscas
Ma oé bet laqueit é pen ur scôl vras.
7. Carguet a furnéz, ha dén gouziec,
Sauet é quènt pèl d'en urh a vélec.
8. Deustou d'é iouanquis, guet ol istimet,
Cargueu bras dèhon e zou queniguet.
9. Mæs, aveit salvein surroh é inéan,
Ean dro quein d'en doar hag e sell en néan.

10. Dén é creis é nerh, d'ur houvand é has;
Buhé caër ur sant inou e gassas.
11. Couvand Langonnet er guélas bamdé
Aveit é Grouéour læn a garanté.
12. Ha hir ha gredur e oé é bédén;
Ha rust ha padus oé é bénijen.
13. Én é ol œvreu — e hré aveit Doué —
Disquein e hra d'emb condui hur buhé.
14. Menèh er houvand er choéj eid abad,
Hag ol guet respet er sell èl ou zad.
15. Épad tregond vlé é garg e zougas;
A p'hellas abèn, hi huitat e hras.
16. Mæs quènt pèl amzér, galüet hoah guet Doué,
Er sant e guemér ul labour neüé.
17. Én ul léh dezerh, é tal pen ur hoët,
É saü ur houvand, é hanüér Carnoët.
18. É bouvoér souéhus, é viracleu bras
Ér vro tro ha tro é vrud e stréüas.
19. Aveid ol en dud en dès caranté;
Ean e glasq ataü gobér vad dehé.
20. Guet secour en néam, dré é bédenneu
Er sant e hüellé er brassan drougueu.
21. Læn a santeleah, Maurice e verüas,
Hag ar drôn er sænt é Zoué el lacas.

22. Én hur bro a Vréh é ma hannaüet,
Én hur bro a Vréh é ma inouret.
23. Hag en dud a Noal dès bet chonj é oé
Saüet sant Maurice ér memb bro guet hé.
24. Én ou iliz gaër, é hanü beniguet
Ar er mangoérieu e huélér merchet.
25. Avèl hun tadeu ni vèn er pédein,
Avèl hun tadeu ni vèn er hârein.
26. Hag é relégueu de Noal dégasset,
Ni ou sell ataü guet joé ha respet.
27. Sant bras, pédet Doué aveit hou proïs;
Sant bras, pédet Doué aveit hou Noalis.
28. Tud er parrézieu oé a Noal nezé,
Hui e zou bredér Sant Maurice etüé.



ORAISONS

Quærentium te, Domine, salvator et custos, qui Beato Mauritio, renuntiare sæculo et sub alas tuas confugere tribuisti : ejus sub intercessione, da populo tuo diabolica vitare contagia et te solum pura mente sectari.

Deus, cujus gratia Beatus Mauritius, abbas, omnia reliquit, ut tibi unice adhæreret, tribue nobis, ejus imitatione, terrenas voluptates despiciere et cœlestium donorum semper participatione gaudere.

Deus, vita fidelium, gloria humilium et beatitudo justorum ; interveniente Beato Mauritio, abbate, propitius respice supplicum preces, ut animæ quæ promissiones tuas sitiunt de tuæ caritatis semper abundantia repleantur.

Per Dominum.....



Cet ouvrage
a été
COMPOSÉ ET IMPRIMÉ
par
les ORPHELINS-APPRENTIS
de
Saint-Michel

Achévé le 12 juillet 1934
